

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 19 - No 20

MONTREAL, 17 MAI 1934

Le plus sage des conseils!

Il reste à mettre les actions d'accord avec les paroles

Il est avantageux pour la classe agricole que l'honorable Adé- lard Godbout soit un orateur recherché...

Lorsque M. Godbout s'adresse aux cultivateurs, il ne manque pas non plus de leur donner d'excellents conseils...

Nous sommes portés à croire qu'il avait alors oublié le sage conseil, le plus sage des conseils, faudrait-il dire...

Voici ce sage conseil que nous voudrions voir suivi par tous les cultivateurs et aussi par tous ceux qui ne cultivent pas...

Que ce serait beau et que nous serions bien s'il en était ainsi! Jusqu'ici les actions de M. Godbout n'ont pas été d'accord...

Aux dernières élections, M. Godbout est allé conseiller aux électeurs de Rouville de voter contre M. Barré...

"Voter pour le meilleur candidat sans égard à son adhésion politique". Dans la bouche de M. Godbout et devant M. Rioux...

Nous connaissons un cultivateur à qui on avait organisé une série d'assemblées en 1927. Une de ses premières assemblées...

De Montréal nous sommes un peu comme d'un point d'observation, et notre plus grand désir serait que tous les cultivateurs...

Aux élections de 1908 il se présentait dans notre comté un médecin et un cultivateur qui avait été plusieurs années préfet...

Il devrait y avoir de 30 à 40 cultivateurs pour représenter les comtés agricoles à l'Assemblée Législative. Quel que soit leur parti...

Nous demandons donc aux cultivateurs de bien réfléchir sur le conseil de M. Godbout, sur ce que leur a coûté la partisannerie...

Oscar GATINEAU

Est-ce le secours qui s'en vient?

Le premier ministre Bennett a donné, lundi, avis à la Chambre des Communes des deux résolutions...

Résolu - Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour faciliter les compromis et les concordats entre les cultivateurs...

Résolu - Qu'il y a lieu de modifier la loi sur l'agriculture canadienne (S. R. C. 66), pour faciliter les prêts aux cultivateurs...

Le typographe a, la semaine dernière, coiffé notre éditorial du titre suivant: Aider les faibles contre les forts...

Le typographe a, la semaine dernière, coiffé notre éditorial du titre suivant: Aider les faibles contre les forts...

Le typographe a, la semaine dernière, coiffé notre éditorial du titre suivant: Aider les faibles contre les forts...

Le typographe a, la semaine dernière, coiffé notre éditorial du titre suivant: Aider les faibles contre les forts...

pour prescrire des avances supplémentaires par la commission. Des renseignements supplémentaires seront fournis par le premier ministre lui-même...

Des renseignements supplémentaires seront fournis par le premier ministre lui-même lorsque ces résolutions seront soumises à la Chambre...

Des renseignements supplémentaires seront fournis par le premier ministre lui-même lorsque ces résolutions seront soumises à la Chambre...

Des renseignements supplémentaires seront fournis par le premier ministre lui-même lorsque ces résolutions seront soumises à la Chambre...

Des renseignements supplémentaires seront fournis par le premier ministre lui-même lorsque ces résolutions seront soumises à la Chambre...

Des renseignements supplémentaires seront fournis par le premier ministre lui-même lorsque ces résolutions seront soumises à la Chambre...

Où va l'argent de la colonisation

Questions et réponses

Extraites des procès verbaux de l'Assemblée Législative, dernière session

Séance du 30 janvier 1934.

M. Elie. - Quelles sommes globales ont été dépensées pour la colonisation depuis le début de la Confédération jusqu'au 1er juillet 1902...

Quelles sommes d'argent ont été dépensées pour les mêmes fins depuis le 1er juillet 1902 jusqu'au 1er juillet 1933?

Par l'honorable M. Laferté: De 1867 à 1920: \$7,738,208.95. De 1920 à 1933: \$23,295,568.94.

Exclusion faite dans les deux cas des montants dépensés pour fins de classification et d'arpentage.

M. Elie. - Relativement au Jardin zoologique de Québec: 1. - Combien la province a-t-elle dépensé à date: a) Quant au terrain; b) Quant aux constructions; c) Quant à l'aménagement et à l'aménagement?

Par l'honorable M. Laferté: Primes payées du 1er juillet 1930 au 30 juin 1933, et nombre de lots accordés pour fins de culture dans chaque comté de la province de Québec, durant l'exercice de 1932-1933:

Table with 2 columns: Comtés and Lots. Lists various counties and their corresponding number of lots granted.

d'argent ont été dépensées pour les fins de la colonisation depuis le début de la Confédération jusqu'au 1er juillet 1902...

Quelles sommes d'argent ont été dépensées pour les mêmes fins depuis le 1er juillet 1902 jusqu'au 1er juillet 1933?

Par l'honorable M. Laferté: De 1867 à 1920: \$7,738,208.95. De 1920 à 1933: \$23,295,568.94.

Exclusion faite dans les deux cas des montants dépensés pour fins de classification et d'arpentage.

M. Elie. - Relativement au Jardin zoologique de Québec: 1. - Combien la province a-t-elle dépensé à date: a) Quant au terrain; b) Quant aux constructions; c) Quant à l'aménagement et à l'aménagement?

Par l'honorable M. Laferté: Primes payées du 1er juillet 1930 au 30 juin 1933, et nombre de lots accordés pour fins de culture dans chaque comté de la province de Québec, durant l'exercice de 1932-1933:

Table with 2 columns: Comtés and Lots. Lists various counties and their corresponding number of lots granted.

SEANCE DU 13 FEVRIER 1934

M. Elie. - Quels sont les comtés de la province qui sont considérés par le gouvernement comme comtés de colonisation?

Par l'honorable M. Laferté: Le tableau No 1, à la page 4 du rapport du ministre de la Colonisation, pour l'année 1933, indique les comtés où il y a des possibilités plus ou moins grandes et où, par conséquent, il se fait de la colonisation sur une plus ou moins grande échelle...

SEANCE DU 22 FEVRIER 1934

M. Elie. - Quels sont les comtés de la province qui ne sont plus de colonisation mais où le département de la colonisation peut être appelé à construire des ponts en bois, d'après la réponse consignée aux procès verbaux de l'Assemblée législative, séance du 13 février 1934 (page 134)?

Par l'honorable M. Laferté: Avant un personnel technique spécialisé dans la construction des ponts en bois, le département peut être sollicité de construire, avec ou sans la contribution municipale, suivant le cas, des ponts dans tous les comtés ruraux où les conditions du trafic local ne justifient pas encore la construction d'un pont en fer et où par conséquent, il est plus économique, quant au coût de la construction et de l'entretien, d'avoir un pont en bois.

SEANCE DU 2 MARS 1934

M. Guertin. - Combien de fermes ont été achetées par le gouvernement de cette province depuis la mise en vigueur de la Loi pour promouvoir le retour à la terre chapitre 41, 22 George V?

Quelle somme globale le gouvernement a-t-il déboursée à cet effet? Ces terres, achetées par le gouvernement, ont-elles été vendues? Dans l'affirmative, le gouvernement en a-t-il disposé au prix d'achat?

Par l'honorable M. Laferté: 1. - 264. 2. - \$19,808.87. 3. - Oui. 4. - Non, 80.30 de l'acre.

SEANCE DU 8 MARS 1934

M. Elie. - Relativement aux primes de défrichement et de labour au montant de \$95,213.23 payées durant l'année fiscale commençant le 1er juillet 1932 et finissant le 30 juin 1933, d'après les comptes publiés 1932-33, page 303: 1. - Ce montant est-il compris dans la somme mentionnée à la réponse consignée aux procès-verbaux de la séance du 15 février 1934?

2. Dans la négative, pourquoi? Par l'hon. M. Laferté: 1. - Ce montant n'est pas compris dans la somme mentionnée précédemment et doit y être ajouté. 2. - Par suite d'une erreur de transcription.

elle dépensée jusqu'à date pour l'acquisition d'animaux sauvages? 2. Quelles espèces ou variétés d'animaux sauvages sont actuellement gardés au Jardin zoologique de Québec et quel en est le nombre pour chaque espèce ou variété?

3. Quel a été le coût d'entretien de ce bétail: a) Du 1er janvier 1933 au 31 décembre 1933 inclusivement; b) Du 1er janvier 1934 au 31 janvier 1934 inclusivement; c) Du 1er février au 28 février 1934 inclusivement?

Par l'hon. M. Laferté: 1. \$1,265.03. 2. a) Mammifères: Carcajous 3, Bêtes puantes 5, Batons laveurs 8, Chien de prairies 1, Marmottes 4, Ours 6, Tortues 2, Ecurieuls 19, Chats 3, Rats 10, Souris 12, Bisons 5, Moutons 8, Wapitis 8, Chevreuils 8, Orignaux 1, Coyottes 3, Loups 5, Renards 36, Castors 2, Pores-épics 24, Panthères 2, Loup-cervier 1, Gaufes gris 3, Lièvres 3, Visons 11, Martres 12, Pécans 4, Blaireaux 2.

Total 202. b) Oiseaux: Alouettes 6, Pinsons 40, Sizerins 30, Plectrophane 1, Oies 6, Perdrix 1, Gros-becs 3, Geais 4, Poules 7, Canards 13, Bernaches 24, Buto 7, Héron 4, Gélinittes 15, Lagopèdes 33, Pigeons 50, Busard 1, Buse 1, Aigles 2, Hiboux 9.

Total 255. 3. Pour les animaux du jardin et de la ferme expérimentale: a) provisions, \$5,572.90 et salaires, \$2,580; b) \$238.16 et \$215; c) \$604.68 et \$215.

M. Elie. - Comment le gouvernement de la province explique-t-il la différence entre le montant global de 2,157 lots mentionné à la réponse du gouvernement consignée aux procès-verbaux de la session, en date du 30 janvier 1934, et le montant total de 2,134 lots mentionné au rapport du ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, pour l'exercice 1932-1933, à la page 68 dudit rapport sous l'item "nombre de lots mentionnés dans ces ventes"?

Par l'honorable M. Laferté: La différence provient de lots octroyés en vertu de la loi 9 George V, chapitre 9.

SEANCE DU 6 AVRIL 1934

M. Elie. - Depuis le 3 avril 1912, combien le ministère de la Colonisation a-t-il dépensé pour l'ouverture des chemins nouveaux dans chacun des comtés de colonisation?

M. Elie. - Depuis le 3 avril 1912, combien le ministère de la Colonisation a-t-il dépensé dans chacun des comtés de la province pour l'amélioration des chemins? Réponse aux deux questions par l'honorable M. Laferté: Les statistiques que possède le Département ne permettent pas de dire ce qui a été dépensé séparément soit pour l'ouverture soit pour l'amélioration des chemins. Mais il est possible au Département de donner les renseignements suivants:

Pour l'ouverture, le parachèvement, l'amélioration de chemins et fossés, la construction et la réparation de ponts et pontons, dans les comtés suivants: \$ 1,909,087.11

Argenteuil 88,406.65, Arthabaska 192,794.24, Bagot 1,687.00, Beauce 257,695.12, Bellechasse 154,864.86, Berthier 215,837.16, Bonaventure 746,564.87, Brome 13,232.95, Champlain 389,624.12, Charlevoix 1,757.45, Charlevoix-Saguenay 465,191.75, Chicoutimi 11,989.20, Chicoutimi 768,469.05, Compton 118,778.73, Deux-Montagnes 15,601.02, Dorchester 170,257.48, Drummond 119,667.49, Frontenac 203,118.06, Gaspé 1,029,573.00, Gaspé-Nord 96,186.80, Gatineau 41,592.64, Hull 161,127.38, Huntingdon 2,905.02, Ierville 8,603.97, Îles de la Madeleine 113,427.34

La colonisation dans les chemins

Le ministre se perd dans ses propres comptes - Il favorise les vieux comtés - La voirie prend tout

Nous publions aujourd'hui toutes les questions et réponses, concernant la colonisation, contenues dans les procès verbaux de l'Assemblée législative. Nous publions dans les prochains numéros celles qui concernent les autres ministères.

Il a été posé cette année un certain nombre de questions nouvelles qui sont très intéressantes, et si la curiosité de l'opposition continue à scruter ainsi dans tous les coins, il y a lieu de croire que dans un avenir rapproché, il y a un grand nombre d'erreurs, pour ne pas dire plus, qui deviendront trop gênantes.

Dans un temps où l'on chante partout les avantages de la colonisation, il faudrait bien cesser au plus tôt de dépenser dans les vieux comtés les argent destinés à la colonisation. Il est bien triste de voir les gens parler d'organiser la colonisation par des sociétés diocésaines et différents organismes de secours, tandis que le ministère de la Colonisation a disposé durant le dernier exercice fiscal de \$3,719,503.26, ce qui est un montant suffisant pour faire beaucoup mieux que ce qui a été fait.

Il a été concédé des lots dans 42 comtés; il a été payé des primes dans 43 comtés, et le ministère de la colonisation a accordé des octrois de voirie dans 58 comtés. Nous sommes d'avis qu'il y a là tellement d'argent distribué à des gens qui ne sont pas colons, que le meilleur service à rendre à la colonisation serait d'obtenir une enquête royale sur tout le fonctionnement de ce ministère. Il faudrait faire au plus tôt la classification des comtés et des paroisses de colonisation. Il faudrait que les ministères de la Voirie et de l'Agriculture s'occupent des vieux cultivateurs et des vieilles paroisses.

Après le pillage du bois, il y a maintenant le pillage des primes. On nous informe qu'un grand nombre de bons amis de certains députés arrivent facilement à se faire octroyer des lots pour aller et occuper le peu de bois qui reste, et ensuite, au lieu de payer des droits de coupe, ces gens font inspecter leurs abattis et se font payer des primes de défrichement. De cette façon ces faux colons, amis du régime, ne paient pas ce qu'ils doivent et se font payer des primes auxquelles ils n'ont pas droit. Pour atténuer ces fraudes, on a modifié la façon de distribuer les primes, et on a ainsi causé de nouvelles difficultés aux vrais colons.

On notera que le ministre de la colonisation a avoué qu'aux chiffres qu'il donne comme montant des primes accordées, il faut ajouter \$95,213.23 qui ont été oubliés dans la transcription, dit le ministre. Si les comptes publiés étaient faits de façon plus intelligible, les fonctionnaires du ministère de la colonisation se comprendraient dans leurs propres comptes. Parlant à Québec le 30 avril dernier, l'hon. Hector Laferté a encore oublié le même montant de \$95,213.23 dans les chiffres qu'il a donnés au sujet des primes.

En réponse à une question de M. Authier, il apparaît qu'il a été fait beaucoup pour la colonisation depuis 1920. A la page 141 de l'annuaire statistique de Québec, nous trouvons que durant les années fiscales 1920-21 à 1931-32, il a été dépensé par le ministère de la Colonisation \$18,930,310.81 pour "travaux effectués sur les chemins de colonisation". Si on ajoute à ce montant \$1,397,017.39 montant des primes pour la voirie durant le dernier exercice fiscal, on arrive à un total de travaux effectués sur les chemins de colonisation de \$20,327,328.80. Si on déduit maintenant ce qu'a coûté l'administration de ces travaux sur les chemins, il ne reste presque rien pour les colons et il n'est pas surprenant que la colonisation ne marche qu'en s'arc-boutant.

En 1918-19, le ministère de la colonisation a dépensé pour les travaux de chemins \$534,935.32, en 1919-20, \$700,000, et l'année suivante, \$1,436,097.16. Ce chiffre a atteint jusqu'à \$2,816,675.85, en 1931-32.

Si M. Authier a voulu impressionner la province par ce montant de 23 millions de dollars dépensé par le ministère de la colonisation, il faut avouer qu'il y a eu beaucoup d'argent gaspillé dans les chemins.

Il y a deux ans on a fait un peu de publicité dans la province à la loi pour promouvoir le retour à la terre. Durant la première année, il a été acheté 12 terres et durant la deuxième, 252. Faut-il croire qu'il

(Suite à la page 3)

La Commission de l'industrie laitière

Beaucoup de gens se demandent pourquoi les membres de la Commission de l'industrie laitière ne sont pas encore désignés et entrés en fonction. Le travail de cette Commission est urgent car il y a plusieurs problèmes à régler qui sont de nature à améliorer la situation des cultivateurs.

Nous avons été surpris de lire la nouvelle que nous rapportons au sujet de l'entrée de M. L. P. Roy avec les représentants des magasins chaînes. Il nous paraît que M. Roy a fait là le travail de la future commission, et cela prouve que sa presse pour la nommer.

Le gouvernement ne manque certainement pas de candidats. Ils a à choisir parmi tous les membres de la commission nommée l'année dernière, et de plus il lui en a été désigné d'autres par de récentes délégations.

La semaine dernière, une délégation du comté de Verchères recommanda à M. Taschereau de nommer dans cette commission M. Messier, député du comté au provincial. M. Messier a certaines connaissances en industrie laitière pour avoir possédé une laiterie à Montréal. Nous croyons cependant qu'il n'a rien fait qui puisse justifier sa nomination dans la Commission de l'industrie laitière. S'il s'agit de le favoriser, nous croyons qu'il l'a été assez lorsqu'il a vendu sa laiterie à un groupe de cultivateurs. Il devrait se contenter du prix qu'il en a obtenu et nous croyons que les cultivateurs ne lui doivent plus rien.

Mardi dernier un groupe d'expéditeurs du comté de Deux-Montagnes se présentait chez M. David pour lui demander de favoriser la nomination dans la commission de M. Gustave Toupin, professeur à Oka. Cette nomination serait bien vue de tout le monde et serait avantageuse à tous. M. Toupin est tout à fait qualifié pour cette position par les études qu'il a faites et surtout par les concours de ferme qu'il a organisés et qui lui ont permis de se rendre compte du prix de revient du lait et de tout ce qui en concerne la production. Nous ne connaissons pas personne mieux qualifiée que M. Toupin pour siéger à la Commission de l'industrie laitière.

Nous espérons donc que les nominations seront faites d'ici quelques jours, car il y a beaucoup de questions à étudier, beaucoup de bien à faire, et ça presse.

Oscar GATINEAU

Si votre abonnement est échu, "Le Bulletin des Agriculteurs" a besoin que vous vous acquittiez immédiatement.

Table with 2 columns: Name and Amount. Lists names of subscribers and the amount they owe for their subscription.

Total 818,497,448.38

TRIBUNE LIBRE

Une excellente idée

Montréal, le 11 mai 1934
M. le rédacteur,
En faisant la lecture du Bulletin des Agriculteurs du 3 dernier, je vois qu'un de vos abonnés vous a fait parvenir son abonnement. Ce qui m'a fait penser que je devais bientôt faire remise de ma souscription si je veux continuer à me tenir en contact avec la campagne et au courant des conditions qui entourent le cultivateur sur la ferme là où j'ai fait le premier stage de ma vie dans ce bas monde.

On dit que l'argent se fait rare à tout cela, et l'ouvrier des villes en connaît quelque chose, lui qui a perdu, avec ses confrères, des centaines de millions en salaires au cours des trois dernières années, soit par le manque d'emploi ou les réductions substantielles de salaires. Cette somme retirée de la circulation dont le plus gros pourcentage va pour l'achat des denrées alimentaires et autres produits provenant de la ferme, et tout le monde souffre dans l'abondance. Nos salaisants grands gentes qui ont toujours été à la tête des affaires au Canada ne peuvent pas se vanter d'avoir accompli des miracles sous ce rapport, sauf d'avoir bien réussi à créer la misère en abondance. En effet, on est mal venu de vouloir en jeter le blâme sur les travailleurs si même ils ont montré peu de coopération dans leurs efforts pour enrayer le flot de spéculation qui nous a submergés.

Dans certains milieux, même chez les mieux intentionnés, on s'est laissé influencer par la propagande des grands faiseurs et on les a appuyés dans leur politique destructrice qui avait pour fin l'effacement des salaires de l'ouvrier des villes. On a pensé qu'il y avait injustice sous ce rapport entre les uns et les autres parmi les travailleurs, et parmi ceux-là j'avais à regretter qu'un président de l'Union catholique des cultivateurs et aussi un rédacteur du Bulletin des Agriculteurs avaient cru faire bien en se prononçant pour la réduction de salaires chez certaines catégories de travailleurs. Qu'avons-nous aujourd'hui? Sinon la ruine économique et morale de la meilleure classe de citoyens du pays; nous pouvons voir les gros bonnets se payer des bonis et salaires qu'on aurait dû dénoncer dans le passé plutôt que de s'attaquer au gagnepetit.

Notre situation ferroviaire est un exemple frappant de la manière avec laquelle on entrevoit les choses, et pour s'en convaincre nous n'avons qu'à relire les exubérations du ministre des chemins de fer depuis son entrée à ce ministère. On y trouvera beaucoup de matière à faire songer si on examine d'assez près les nombreux discours de nos dirigeants des institutions financières du pays au cours des assemblées d'actionnaires de l'année. Même le président du Pacifique Canadien y est revenu avec son projet d'achat de la fusion de nos chemins de fer. De toutes ces exhortations de réhabilitations on ne voit que le signe de maistrise qui motive la proposition quelle qu'elle soit. On oublie toujours par exemple de penser au travailleur. Ce qu'il perd ne semble impressionner personne, mais on se demande où sont allés les marchés d'autrefois. Cependant, les cheminots en connaissent quelque chose pour avoir été sacrifiés sur l'autel des fortunes auxquelles le peuple canadien paie tribut considérable chaque année, en perdant quelque cinq cents millions de dollars en revenus par année et quelque 90,000 d'entre eux cherchant à se placer pour y gagner leur vie honnêtement. Il serait trop long de vouloir énumérer le pour et le contre de toute l'affaire, mais comme le disait un journal important de la capitale du pays lors du règlement de la question des salaires chez les cheminots: "Nous sommes extrêmement heureux de voir la question des salaires des cheminots réglée à l'amiable. En faisant la lecture de la proposition des compagnies, nous ne pouvons y trouver rien à redire, mais il y a les employés particulièrement intéressés qui ont soumis une contre-proposition et on a enfin conclu une entente. Onoi qu'en en dise."

Après tout, ce sont ces gens-là qui sont le plus en mesure de juger la question par leur connaissance approfondie de la situation, matière qui manque au grand public. Nous croyons la convention équitable". Toutefois, ce qui est important pour le moment, en attendant une autre occasion, c'est de faire remise de son abonnement, ce que je fais l'instant, et je vous prie, M. le Rédacteur, d'agréer mes remerciements pour l'hospitalité de votre journal.

Chas. MASSÉ,
502 Bélanger est.

Impressions et commentaires sur la session provinciale

Latourrière, 7 mai 1934
Monsieur le Directeur,
Enfin la session provinciale est terminée. Combien at-elle coûté à la province? Quelles ont été les lois votées pour venir en aide à la classe agricole, nous qui, dans la crise actuelle, à chaque ouverture de session, avons les yeux tournés vers nos dirigeants, attendant sinon du secours, du moins un encouragement quelconque? En un mot, avons-nous eu pour notre argent? Je vous laisse la réponse.

Amis lecteurs et chers confrères, essayons d'étudier ensemble et sans parti pris la législation qui a été adoptée et voyons s'il s'est fait quelque chose afin d'enrayer la déperdition des campagnes.

Cette agriculture tant vantée par ces grands administrateurs qui n'y connaissent absolument rien, mais qui la trouvent toujours quand il s'agit de taxer, cette agriculture sur qui repose le crédit municipal, scolaire et de fabrique, en un mot le crédit de toute la province, cette agriculture d'après son ministre est la base de la société et le rempart de notre édifice national, qu'avons-nous fait pour sortir cette industrie fondamentale du gouffre où elle se trouve actuellement? Pour moi, absolument rien.

On a formé une commission d'industrie laitière, un remède à tous les maux. Vous vous rappelez que l'an dernier, après l'enquête d'Otawa, le gouvernement de Québec nomma une commission pour protéger les producteurs qui vendent leur lait en ville. Peu après cette commission déclara n'avoir aucun pouvoir pour remédier à la situation. Cette année on en a nommé une autre qui, dit-on, aura de grands pouvoirs. Enfin comme d'habitude, attendons.

Est-ce assez se moquer de la classe agricole? Chers confrères, vous attendez de l'aide du gouvernement provincial, mais voyez ce que l'hon. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, a dit à l'hôtel de la Place Viger: "Je n'ai pas foi à la législation, à l'encouragement financier, aux bonis, pour aider le cultivateur. Ces méthodes, à mon sens, ne sont pas normales, elles placent le cultivateur dans un état d'infériorité morale, lui enlèvent le goût du travail, et chargent la société d'un fardeau trop lourd."

Avez-vous bien compris, chers habitants? En avez-vous assez? D'après le ministre on-même, aider le cultivateur mal pris, soit par un crédit agricole ou autre secours semblable, ce serait en faire un paresseux. Ah! je m'arrête, car continuer sur ce sujet, ce serait trop long.

Si vous le voulez bien, chers amis, nous allons dire un mot sur la loi des bûcherons. Cela nous intéresse parce qu'aujourd'hui, cultivateurs comme ouvriers, nous sommes tous comme de véritables bûcherons. Vous connaissez tous la manière odieuse avec laquelle cette classe a été exploitée depuis trois ans.

L'automne dernier, à Rouyn, afin d'avoir un salaire pour vivre, on fit une grève, et vous savez ce qui est arrivé. On a dépêché la police provinciale sur les lieux et on a emprisonné ces révoltés, les traitant de bolchevistes. Ne voyez-vous pas dans ce geste du procureur général un semblant de Lémine qui, avec sa grande autorité et sa grande puissance, impose l'esclavage à son peuple? N'en parlons plus, nos misères sont finies, deux commissaires sont nommés pour surveiller l'industrie forestière et tout ira comme dans le meilleur des mondes.

Autre projet de loi: révision de la loi des compagnies. L'hon. chef de l'Opposition propose un projet de loi dans le but d'empêcher la surexploitation, le mouillage des stocks. Le premier ministre lui répondit qu'Otawa était à préparer un projet de loi dans ce sens et uniforme pour tout le Canada. Je crois que si le premier ministre avait exprimé sa pensée, il aurait répondu à peu près ceci: Mais, mon cher Duplessis, tu dois savoir ce que tu proposes est à notre détriment personnel. Il n'y a pas dans mon cabinet un seul ministre qui n'est pas directeur, président

ou actionnaire d'une ou de plusieurs compagnies. Tu peux bavasser tant que tu voudras, avec ma grosse majorité, j'arrangerai bien cela.

Autre projet de loi: une mesure uniforme pour la corde de bois. Le chef de l'Opposition propose qu'elle soit de 128 pds. Ce projet est resté lettre morte. On dit que le Sénat l'a adopté, mais je crois que si le premier ministre avait répondu, il aurait dit ceci: Voyons, Maurice, je viens de le dire, ces compagnies, c'est un peu de nous-même. La différence de 128 à 144 pds par corde, bien souvent jusqu'à 158 pds, elle nous coûte pas cher. Quant aux sous-contracteurs et aux bûcherons, ils n'ont qu'à travailler plus fort, c'est tout. De plus, ces compagnies nous rendent de grands services en temps d'élection: de l'argent, c'est commode dans une lutte électorale. Quant à ces cultivateurs, lorsqu'il s'agit de les faire voter, ça nous coûte pas cher.

Voyez-vous où nous a conduits notre partisanerie aveugle? Faisons notre mea culpa et consolons-nous en Dieu. Souvenons-nous toujours que nous ne sommes catholiques, que nous sommes sur cette terre que de passage pour une vie meilleure, et rappelons-nous toujours cette béatitude de Notre-Seigneur: Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux.

Alfred BOUCHARD

Sur un projet de loi fédéral

St-Aurèle, 11 mai 1934.
Monsieur le Directeur,
J'ai lu dans le Bulletin des Agriculteurs du 19 avril dernier, que le gouvernement fédéral présentait un projet de loi à la Chambre des Communes, pour remettre les cultivateurs sur le chemin de la solvabilité.

Voilà que je fais lire le Bulletin à tous mes amis, vu que la misère est si grande que pas un cultivateur ne reçoit les journaux, on me demande si ce projet est devenu loi et à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements. Les prêteurs d'argent doivent être au courant de cela, car plusieurs cultivateurs qui ont des petites hypothèques et qui à cause de la crise ne peuvent arriver à payer leurs intérêts, sont menacés par leurs créanciers d'être dépossédés de leurs propriétés par le quart de la valeur de leurs biens. Après avoir travaillé une partie de leur vie et payé des intérêts de 8 pour cent pendant plusieurs années, il serait grand temps que cette loi soit passée.

Si vous avez la bonté de me répondre, veuillez donc me dire si cette loi est passée et à qui doivent s'adresser les cultivateurs mal pris, en danger de perdre leurs propriétés, car ils sont très obligés de leur travail, car leurs créanciers, sans eux, ne pourraient pas vivre de leurs biens. Vous remerciant à l'avance de l'obligeance que vous aurez de me renseigner sur ce sujet, je me saluez votre humble serviteur.

Achille VACHON,
St-Aurèle, Co. Dorchester.

Où, instruisons-nous

Deschambault, 6 mai 1934

M. le Directeur,
Je vois sur les journaux que M. Godbout, dans un discours à l'École Moyenne d'Agriculture de St-Barthélemy, a donné de sages conseils aux cultivateurs et leur a aussi fait des reproches. Le ministre a déploré la paresse intellectuelle de nos cultivateurs et surtout des agriculteurs. M. Godbout a certainement raison. Si tous, et certainement tous, agriculteurs plus à cœur de s'instruire, s'éclairer sur tous les sujets qui nous intéressent, les affaires iraient mieux qu'elles vont. Tout premierement l'esprit de parti, ce qui nous fait le plus de tort, serait chose du passé, les gouvernements qui se font les souteneurs des trusts ne vivraient pas longtemps, nous n'aurions pas besoin de loi Dillon pour élire les députés.

Nous savons que c'est plutôt la classe ignorante qui vent son vote pour quelques dollars. Nous aurions des députés qui connaîtraient les besoins des classes laborieuses, qui ne refuseraient pas la pension aux vieillards et un bon crédit pour les agriculteurs.

Si nous étions plus éclairés, nous, cultivateurs canadiens-français, nous n'aurions pas vu la majorité de la députation québécoise au fédéral voter contre une loi qui est tout en notre faveur, elle n'aurait pas voté contre parce que nous aurions fait un choix plus judicieux et ces députés auraient été sûrs que s'ils travaillaient contre nos intérêts, jamais ils ne seraient réélus.

M. Godbout, lui-même, s'il nous savait plus instruits, son programme d'aide aux cultivateurs serait tout autre ou il ne serait pas question de lui comme ministre de l'Agriculture.

Quant à nos députés qui ont voté contre le bill de l'Office des marchés, ils ont été élus par des cultivateurs qui ne comprenaient pas leurs intérêts et ces messieurs se sont dit: On les a bien bourrés aux dernières élections, on les bourrera bien encore une fois.

Déjà, notre premier ministre, M. Taschereau, a commencé en nous disant que ça empiétait sur l'autonomie des provinces. Il n'a pas osé dire que si les cultivateurs s'organisaient pour profiter de cette loi, ça nuirait aux intermédiaires, aux commerçants et aux Chambres de commerce qui tous se sont prononcés contre.

Cultivateurs, rappelez-vous aux prochaines élections ceux qui ont cherché à vous nuire, qui n'ont pas su ou pas voulu prendre vos intérêts, et sachez renvoyer à la vie privée ces politiciens qui ne comprennent rien à nos besoins et qui auraient dû toujours rester loin de nos gouvernants, pour le bien de la société.

Souhaitons, avec M. Godbout, que le cultivateur soit plus instruit, qu'il ait plus de connaissances agricoles et aussi qu'il soit plus instruit des affaires publiques.

Octave DELISLE

Le rapatriement tel qu'il se pratique

Des philosophes grincheux perdent ce qui leur reste d'omolousité quand ils entendent dire qu'un groupe de gens est parti pour aller s'établir sur des terres nouvelles, clamant qu'il faudrait envoyer les chômeurs sans le sou sur les fermes abandonnées de nos vieilles paroisses — fermes que ces chômeurs devraient payer de mille à cinq mille piastres, sans compter un roulant de mille à deux mille piastres qu'il leur faudrait acheter à crédit. Ils ont les bras au ciel et vocifèrent des injures quand ils entendent parler de rapatriement. — Comment! hurlent-ils, oser rapatrier des familles qui nous ont quittés, quand les cultivateurs de chez nous qui ont le moins de dettes s'en vont inévitablement à la faillite!

Il est vrai que ces gens ne s'embarrassent guère de la logique, et qu'ils n'infirment en rien les raisons qui ont amené le gouvernement de Québec à favoriser cette politique.

Le rapatriement, voici en quelques mois ce que c'est et ce qu'il signifie: Il y a à quelques jours se présente au bureau de rapatriement de Nashua, dans le New-Hampshire, M. Ovide Plante, fils de Joseph, parti de St-Aurèle, comté de Bagot, il y a quelque douze ans. Il s'est longtemps avec M. l'abbé Forcier, missionnaire-colonisateur et représentant du ministère de la Colonisation au bureau de rapatriement de la province de Québec.

Le résultat de cette entrevue, c'est que M. Plante et sa famille, sept personnes, retourneront dans la paroisse natale, que M. Plante va remettre en bonne culture une ferme de 5000, qu'il rapporte au Canada 83800 et des effets de ménage évalués à 8600.

Le rapatriement c'est ça! Et les hurlements des pêcheurs en eau trouble ne changeront pas le fait que l'arrivée d'une bonne famille canadienne qui revient cultiver une ferme c'est un actif pour le pays, que si cette famille rapporte des milliers de dollars, la fortune canadienne en est accrue d'autant, et que l'honorable Hector Laroche est bien sa province en maintenant le bureau de rapatriement de Nashua.

J.-E. LAFORCE

La grande pitié des terres abandonnées

M. le directeur,

Au temps de la prospérité, des légions de cultivateurs, fatigués de labourer le sol, abandonnaient la terre et se dirigeaient en continuant procession vers les villes, où les attirait l'espoir d'un gain facile. On aurait pu croire que la crise, avec son armée de citoyens affamés, aurait attaché davantage à la ferme les cultivateurs, cette classe à peu près la seule assurée de ses trois repas quotidiens. Malheureusement, l'exode a continué avec autant d'intensité, et je pourrais nommer une paroisse d'ou, le semaine dernière, est parti un groupe de sept cultivateurs.

Les causes de ce désastre, car c'est un désastre lamentable, sont multiples. Premièrement, si autres fois les campagnes venaient chercher dans les villes des salaires élevés, ils viennent aujourd'hui goûter à l'existence pleine de loisirs des secours de l'Etat. C'est une constatation pénible et loïn d'être favorable à la mentalité de beaucoup de nos gens, mais le fait est indéniable: depuis 1929, des fils de cultivateurs, voire des familles entières qui vivaient de la terre, ont déserté la campagne parce qu'ils avaient entendu dire qu'on vivait bien à Montréal sous le secours direct et dans les refuges. Pensez donc: logé, nourri et habillé à ne rien faire!

Une autre grande cause a été et est encore la situation difficile des travailleurs du sol, principalement à cause des difficultés de vendre leurs produits. Plusieurs ont perdu leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

Or, la culture du sol est l'âme de la vie économique d'un pays. Il est donc de première importance que les gouvernements lui donnent l'encouragement et le soutien qu'elle est en droit d'attendre. Le Québec a hautement reconnu qu'il fallait diminuer la population des centres urbains et en diriger le surplus vers les campagnes: d'où le mouvement du retour à la terre. Mais ce n'est pas suffisant: il faut garder au sol ceux qui y sont déjà. Par tous les moyens. Que les cultivateurs éprouvent la tentation de vendre leurs terres dont ils ne pouvaient solder les hypothèques, et d'autres, enfin, se sont fatigués de travailler sans résultat, sans encouragement.

La persévérance sauve mais l'insouciance tue

Saint-David, 14 mai 1934
Monsieur le Directeur,

A chaque semaine, je vois par votre journal qu'un certain nombre de cultivateurs s'intéressent aux choses de leur classe, mais ce ne sont là que des protestations isolées. La masse reste indifférente, inactive, inertie et timide devant les pouvoirs publics qui exploitent, sous de faux airs de vertu, quand elle ne leur fait pas des manières afin d'obtenir d'insignifiants faveurs; porteurs d'eau, comme dirait M. Bouchard, de Saint-Hyacinthe.

Même ceux qui écrivent dans vos colonnes, combien y en a-t-il qui font des efforts, auprès de leurs confrères en agriculture, pour qu'ils reçoivent le Bulletin des Agriculteurs, le vrai, le seul et l'exclusif défenseur de la classe agricole? Notre classe se meurt par sa faute et sa veulerie.

Comme cultivateur, je sais ce que je dis et je sais que nous sommes les agents directs, mais inconscients, de la faiblesse dont nous souffrons et dont les autres classes plus vigilantes, et plus travaillantes que nous, profitent même sans préméditation.

Elles n'ont souvent qu'à se pencher pour ramasser les fruits que notre négligence laisse tomber.

Il n'y a pas un seul vrai cultivateur qui ne serait scandalisé s'il voyait, de ses propres yeux, dans les comptes publics de la province, l'orgie de dépenses que pratique le gouvernement, en salaires de toutes sortes, dépenses de voyages injustifiables, pour la nuée inutile et inopérante de fonctionnaires qui parcourent les campagnes sous le beau, large et commode prétexte de venir en aide à la classe agricole.

Cependant pas un ou à peu près ne se soucie de se procurer ces chiffres officiels et effrayants que le député de chaque comté se fait un devoir, si ce n'est pas un plaisir, de faire parvenir à ceux qui en font la demande.

Ca ne coûte pas un sou. Mais même à ce prix on aime mieux ne pas le savoir.

Mais en temps électoral, si un adversaire critique, chiffres en mains, ces dépenses extravagantes, fournies par le gouvernement lui-même, on croit, du haut de notre ignorance de nos faits, qu'il coate des menteries, tant on a peur de laisser convaincre et d'être obligé de voter en homme d'affaires, en homme intelligent.

Combien de fois n'ai-je pas entendu mes confrères cultivateurs, souvent avec raison, souvent aussi à tort, les classes professionnelles dont l'échelle de tarifs est légale.

Les élections arrivent, plus un mot, plutôt un air farouche et démenté pour avoir de notre vote, celui-là même qu'on a critiqué la veille et souvent contre un cultivateur qualifié pour nous représenter.

On est ébloui par le fait que M. Taschereau a passé une loi pour empêcher le créancier de réclamer son capital hypothécaire, à moins qu'il en ait besoin pour vivre. Sur requête de la part de ce dernier, adressée à la Cour, le débiteur est autorisé à faire sa preuve devant la Cour à l'effet qu'il est incapable de payer, et alors le jugement détermine si oui ou non le débiteur doit s'exécuter.

Très intéressant tout de même que de ne pas être capable de payer et d'être obligé d'avoir les moyens de plaider...

On est ébloui parce que M. Taschereau a passé une loi limitant à deux ans les arrérages de taxes municipales, mais on nous accorde de la très grande privauté, en cas d'incapacité, d'aller devant le tribunal et de le prouver.

Très intéressant encore de ne pas être capable de payer ses taxes et d'être capable de trouver de l'argent pour solder les honoraires d'un avocat si limités soient-ils.

Et notre éblouissement grandit à son comble quand, le jour de l'appel aux urnes, l'on voit cette nuée de pelletiers bornant les routes provinciales et hondant les fossés.

Quel gouvernement sympathique et paternel!

Il donne de l'ouvrage inutile, c'est vrai, ridicule, encore plus vrai, à nos dépens, à tous ceux dont l'esprit public peut se confier dans un manche de pelle.

Et le tour est joué pour quatre ans encore.

Frappe-toi donc la poitrine, fier cultivateur, il ne te reste pas assez de force pour le faire mal, mais il t'en reste assez pour aller porter ton argent aux avocats et pour payer les fossyeurs d'occasion.

On écoute bien les hommes avisés, prétendant que la révolution grande, mais on prend cela pour de l'exagération; on entendra bien la voix des évêques, craignant une révolution morale, avertir nos gouvernants, de mettre un frein à l'empêchement des grosses compagnies sur le domaine national, mais ces grandes questions-là nous passent par-dessus la tête, tellement on nous a habitués aux petites.

El, de plus, il y a ça, voyez-vous: si on vote contre le député ou le candidat libéral, notre neveu, qui est inspecteur d'abeilles, perdra sa place; notre cousin, juge aux expositions de volailles et qui nous a fait gagner un prix sur notre coq Plymouth Rock au montant de 75 cents l'an passé, sera congédié; notre oncle, qui est gardien au couvoir mécanique où je fais couvrir mes oeufs, sera mis à pied. Au diable donc les intérêts de toute la population; périsse la province, mais sauvons la couvée, le coq et...

Les parents, pour quatre ans, El ça marche, comme ça.

A qui la faute?

On n'a de reproches à faire à qui que ce soit quand on ne sait pas ou qu'on ne veut pas se mêler de ses affaires intelligemment.

Un changement de régime s'impose à Québec. Tout le monde le sait, tout le monde le veut... en temps normal.

Nous sommes les maîtres et nous seuls pouvons l'espérer. Ne nous plaignons pas si nous

Clair - riche - savoureux
"SALADA"
THÉ DU JAPON
(VERT NATUREL) 677P
'Frais des plantations'

n'avons la force de le vouloir en temps opportun.

Les élections auront lieu l'an prochain.

Préparons nos pelles, non pour faire les fossés de M. Taschereau mais pour jeter dehors, la clique qui nous exploite depuis trop longtemps, et rit de nous avec raison.

Edmond AREL, cult.,
Saint-David.

La colonisation en Gaspésie

LE CANTON NEWPORT

M. le directeur,
Le canton Newport, au comté de Gaspé-Sud, dans la province de Québec, sera colonisé. On y attend les classificateurs du gouvernement. Avis à tous ceux qui veulent de la terre pour la travailler, à tous ceux qui veulent vivre avec la terre, à tous ceux qui ont les qualités du colon de bonne foi. Patience et courage aux jeunes gens et aux jeunes ménages de Saint-Dominique de Newport. Vous aurez l'avantage de vous établir assez près de vos parents.

Ce sera d'autant plus facile que les compagnies forestières n'ont pas encore racheté ce canton ou le droit de coupe de ce canton. Le gouvernement de notre province est entièrement roi et maître de ce magnifique terrain qui est déjà sillonné par les chemins de Portage de l'ancienne compagnie de Chandler.

On peut souhaiter bon succès à ceux qui vont en Abitibi, mais on doit affirmer que ledit canton Newport est de beaucoup préférable quant à la terre et quant au climat. Il y a aussi de la marne calcaire pour améliorer la terre au cas de besoin.

Et le marché? Les colons de ce canton pourront vendre le surplus de leur récolte à Saint-Dominique de Newport même, paroisse de pêcheurs qui importe chaque année du foie par char, de l'avoine et de la viande par quantités considérables et qui est à cinq milles environ de ce terrain qu'il faut coloniser.

Cette colonie dudit canton Newport sera la répétition de l'Alverne, de Saint-Alphonse de Caplan, de Saint-Elzéar de Bonaventure, de St-Edmond de Pabos, de Val-d'Espoir, etc.

La Gaspésie est au soleil plus que jamais. Le boulevard Perron devient de plus en plus intéressant et captivant tout à la fois.

Profitez des avantages que donnent les gouvernements. Cessons de compter sur les secours directs. Préparons l'avenir de nos jeunes gens. Comprendons que, dans notre chère province, c'est encore et toujours la colonisation et l'agriculture qui seront le principal remède au chômage et les principaux facteurs de notre prospérité nationale.

Pour plus amples renseignements, on est prié de s'adresser à M. le curé Médard Belzile, de Saint-Dominique de Newport (Gaspé), et, au département de la colonisation, qui pourra utiliser une lettre à lui adressée de Newport en date du 14 décembre 1933 et une requête signée par 24 paroissiens de Newport en date du 18 février 1934.

UN GASPESIE

Quatre nouvelles sociétés agricoles viennent d'être constituées dans la province de Québec sous les auspices du ministère de l'Agriculture: Une crèmerie coopérative a été formée à St-Luc, comté de Montcalm, dans le but de développer l'agriculture en général et particulièrement quelques-unes de ses branches, entre autres la fabrication du beurre et du fromage; Cette coopérative s'occupera aussi de la vente et de l'achat d'animaux pour le bénéfice de ses membres, ainsi que de la conservation, la transformation et la vente des produits agricoles de toute nature.

Les trois autres sont des cercles agricoles constitués aux endroits suivants: municipalité de Salaberry de Valleyfield, comté de Beauharnois; mission de Ste-Rose de Lima, comté de Chicoutimi; municipalité de la ville de Chicoutimi.

Le total des Cercles agricoles dans la province de Québec est actuellement de 736, alors qu'il était de 728 au 30 juin 1933, date de l'expiration du dernier exercice fiscal de la province. Plusieurs autres demandes d'organisation de cercles sont actuellement devant M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'agriculture, pour considération.

Toujours à votre service

Vous qui êtes intéressés dans l'industrie laitière: Nous vendons toutes les machines et ustensiles servant à traiter le lait chez le cultivateur, le laitier et le fabricant de beurre, de fromage et de crème glacée.

Notre service et la qualité supérieure de nos produits sont une garantie de satisfaction.

ADRESSEZ VOS DEMANDES A
B. TRUDEL & CIE
304 PLACE D'YOUVILLE
Montréal.

Tél. MARquette 8067

Nouvelles des marchés

Animaux vivants

Les ventes des animaux vivants aux deux marchés des bestiaux de Montréal durant les premiers jours de cette semaine se totalisèrent à 548 bêtes à cornes, 84 agneaux et moutons, 2250 porcs et 1402 veaux.

Il y avait un petit nombre de bêtes à cornes offertes en vente et comparativement un grand pourcentage de bons bouvillons. Les prix étaient tout à fait 25 sous ou plus en hausse. La plupart des bons bouvillons réalisaient entre \$5.25 et \$6 avec un lot jusqu'à \$6.10. Les bouvillons moyens étaient de \$4.50 à \$5.50 — la majorité obtenait entre \$5 et \$5.25 — et les communs, pour la plupart, \$4. Le prix des bonnes vaches d'origine régionale était \$4, quelques vaches de choix se vendant jusqu'à \$4.50. Deux lots uniformes de vaches grasses de bon type, venant du nord-ouest, y compris quelques laures rapportaient \$4.25. Les vaches de qualité moyenne à gros corps et d'un type laitier rapportaient de \$3 à \$3.50. Les vaches de boucherie communes donnaient aussi bas que \$2.50 et celles pour la mise en conserve donnaient de \$1.50 à \$2.50. Les laures se vendaient de \$2.50 à \$5. Les taureaux forts, pesant 1400 livres et plus, rapportaient de \$3 à \$3.50, les uns de boucherie de \$3.50 à \$4 et les taureaux légers pour le bologna de \$2.50 à \$3.

Les prix des veaux étaient en hausse. Les bons veaux de lait rapportaient de \$4.75 à \$5. Dix-neuf veaux de lait, étant une partie d'une quantité de veaux élevés sous la surveillance de l'agronome de la région de Joliette, furent vendus

lundi. Ces veaux variaient dans l'âge de trois semaines et demie à cinq semaines et dans la pesantier de 125 à 180 livres. Neuf des meilleurs veaux réalisèrent \$6, le plus haut prix du marché. La majorité des veaux étaient de qualité commune à assez moyenne et furent vendus entre \$3.25 à \$4.25. Les sujets très communs rapportaient aussi bas que \$3.

Il y avait une demande temporaire pour les agneaux à mettre au vert et les prix montraient de la vigueur et furent de \$2.50 à \$5. La majorité des ventes furent faites de \$3.50 à \$4. Les agneaux du printemps donnaient de \$2.50 à \$6.11 n'y avait pas de demande pour les agneaux légers.

Les porcs furent vendus à \$8.50 pour les bacs, nourris et abrévés, avec les porcs de boucherie, les lourds et les légers à \$8. Les extra lourds rapportaient \$7.50 et les porcs à engrais de \$8.65 à \$9. Les truies variaient de \$6 à \$7. Les choix obtenaient \$1 de prime par tête dans tous les cas.

Ocufs

Le marché aux ocufs est resté très soutenu pendant la semaine courante. La demande portait principalement sur des wagons d'ocufs de l'Ouest qui se sont vendus pour livraison future. La plus grande partie de ces ocufs va à l'entrepôt. Les arrivages triés de l'Ontario ne sont pas trop abondants et ils arrivent par petites expéditions.

On offre des expéditions triées de l'Ontario sur place aux prix suivants: Catégorie A Gros, 19 3-4 à 20c.; Catégorie A Moyens, 18 3-4 à 19; Catégorie B, 17 3-4 à 18c.

Catégorie C, 16 1-2; les expéditions emballées pour l'entreposage obtiennent un demi-cent de plus par douzaine. Les opérations d'entreposage se continuent activement.

Les marchands de gros colent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne pour les ocufs non triés: Catégorie A Gros, 19c.; Catégorie A Moyens, 17; Catégorie B, 16; Catégorie C, 15, livrés, caisses renvoyées. Les prix de gros aux détaillants sont les suivants: Catégories A Gros, 23c.; Catégorie A Moyens, 22; Catégorie B, 21; Catégorie C, 19-20, les ocufs emballés en cartons d'une douzaine obtiennent 1 cent de plus par douzaine.

PHIX LEGEREMENT EN BAISSÉ A QUEBEC

Québec, 11 mai. — Les arrivages locaux ont été très abondants cette semaine et les prix payés aux producteurs ont été légèrement abaissés. Les commerçants colent maintenant les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne: Catégorie A Gros, 18c.; Catégorie A Moyens, 16; Catégorie C, 14. Les prix de gros aux détaillants sont maintenant les suivants: Catégorie A Gros, 21-22c.; Catégorie A Moyens, 19-20; Catégorie C, 17-18. Il a été reçu deux wagons d'ocufs de l'Ouest pendant la semaine et quelques centaines de caisses sont allées à l'entrepôt.

Volailles

Le trait le plus intéressant du commerce des volailles est la demande exceptionnellement vive pour l'exportation, qui dépasse les attentes des expéditeurs canadiens les plus optimistes. Cette situation est le résultat de deux facteurs: tout d'abord, la réception très favorable dont les expéditions de volailles canadiennes congelées ont été

l'objet en ces deux dernières années et, en deuxième lieu, le fait que le tarif britannique sur les volailles venant de pays étrangers, a fait porter plus d'attention que d'habitude sur les approvisionnements canadiens.

On s'était imaginé jusqu'ici qu'il n'y avait pas beaucoup de volailles d'un poids léger au Canada, mais lorsque la demande s'est développée on a été surpris de voir combien on a pu en trouver ainsi que l'indiquent les rapports d'inspection qui ont été reçus.

Le marché aux volailles habillées se maintient ferme et il y a une très bonne demande pour les poulets et les dindons. On offre des volailles par charges de wagons aux prix suivants entre commerçants: poulets nourris au lait A, pesant en moyenne 5 lbs, 25-26 cts la lb, nourris au lait B 23-24 cts, Sélectionnés A 23-24 cts, Sélectionnés B 21-22 cts, dindons tous poids, Catégorie A 19-20 cts, Catégorie B 17-18 cts. Les poules lourdes sont rares et en assez bonne demande.

Le marché aux volailles en vie se maintient soutenu, les arrivages sont légers mais suffisants pour la demande. Quelques poulets de gril sont arrivés sur le marché et il existe une très bonne demande pour des oiseaux pesant 2 lbs et plus. Les commerçants juifs ont vendu des poules aux prix suivants: pour marchands: 5 lbs et plus, 16-17 cts la lb; 4 1/2-5 lbs, 15 cts; poids légers, 13 cts. Les poulets de gril se sont vendus aux prix suivants: 1 1/2 lb 20 cts; 2 lbs, 22-23 cts; 2 1/2 lbs 25-27 cts. Les prix payés sont généralement de 1/2 et par livre inférieurs aux prix de vente.

Fruits et légumes

Beurre

Durant la semaine finissant le 10 mai, il est arrivé à Montréal 429 wagons de fruits et légumes comparativement à 327 durant la semaine précédente.

Il y avait 8 wagons de pommes dont 5 venaient de la Colombie britannique, 2 de l'Ontario et 1 des Etats-Unis; 21 wagons de tomates dont 18 venaient du Mexique et 3 des Etats-Unis.

Pommes de terre

Québec: Par bateaux et camions. 4 Qué. Abondantes, demande modérée, marché irrégulier. Qué. Montagnes, 80 lbs, No 1, 70 à 80c, No 2, 55 à 65c.

Montréal: Par camions, 5 L.P.E., 64 N.B., 23 Qué. Abondantes, demande lente, marché en baisse. L.P.E., 90 lbs, Montagnes, No 1, 81-10 à 81-20, N.B. Montagnes, 80 lbs, No 1, 90 à 95c, 15 lbs, belles, Bakers, 27 à 28c, 10 lbs, belles, 17 à 18c, Qué. blanches, 80 lbs, No 1, 81,75 à 82c, 100 lbs, importées, par bateaux. Abondantes, demande modérée, marché en hausse. Bermudes, cagot de 50 lbs, \$2 à \$2,25.

Oignons

Québec: Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Ont., Qué., rouges, qtl, No 1, \$2 à \$2,25, No 2, \$1,75, Ont. jaunes, 50 lbs, gros, \$1,75.

Montréal: Par camions et bateaux, 6 Ont. Abondantes, demande tranquille, marché en baisse. Ont., rouges, 70 lbs, No 1, 75 à \$1,00, rouges, qtl, No 1, \$1 à \$1,25, jaunes, qtl, No 1, \$1,50 à \$2, Chili, Espagnols, caisse de 50 lbs, No 1, \$1,75 à \$2, N.Z., caisse de 95 lbs, No 1, \$2,50 à \$2,75, Egyptiens, sac de 112 lbs, No 1, \$3,50 à \$3,75, Texas, Silverskin, 50 lbs, No 1, \$2,25 à \$2,50, Bermudes, jaunes, cagot de 50 lbs, No 1, 90c à \$1,00.

Produits laitiers

BEURRE

Le marché du beurre s'est raffermi durant la semaine et les prix ont monté d'un peu plus d'une cent la livre. La diminution dans les arrivages est ce qui a stimulé le marché.

Lundi la vente aux enchères de Rivière du Loup a été faite 20 cts la lb et celle de Saint-Pascal, mardi, à 20 3-16 cts.

Samedi, le beurre de Nouvelle-Zélande était coté à Londres de 17-07 à 17-30 la lb et celui de l'Australie de 16-82 à 16-85 et la lb.

Le même jour, à New-York, les prix de gros à mi-gros étaient de 25 1/4 cts.

FROMAGE

Le marché a été très tranquille malgré une couple de petites transactions pour l'exportation. La diminution dans les arrivages comparée à l'année dernière ne paraît pas affecter le marché.

Toutes les ventes aux enchères de l'Ontario ont été faites de 9c à 9 1-2 c, la livre. Celle d'Ingersoll, mardi, a été faite à 9 1-2c.

FROMAGE CLASSIFÉ DANS L'ONTARIO ET LE QUEBEC

(Les premiers chiffres sont pour l'Ontario; les seconds pour le Québec).

Semaine finissant le 12 mai 1934, 6,753 btes; 117 btes.

Semaine finissant le 12 mai 1934, 10,383 btes; 206 btes.

Total, Ontario et Québec, du 4 déc. 1933 au 12 mai 1934, 49,755 btes.

Total, Ontario et Québec, du 5 déc. 1932 au 13 mai 1933, 66,281 btes.

ARRIVAGES A MONTREAL

Semaine finissant le 12 mai 1923, 9,790 btes de beurre; 3,412 btes de fromage.

Semaine finissant le 13 mai 1933, 9,914 btes de beurre; 4,872 btes de fromage.

Du 1er au 12 mai 1934, 18,234 btes de beurre; 4,031 btes de fromage.

Du 1er au 12 mai 1933, 18,389 btes de beurre; 7,899 btes fromage.

EXPORTATIONS

Durant la semaine finissant le 12 mai, il a été exporté 15 btes de beurre et 1,626 btes de fromage.

Du 1er au 12 mai 1934, il a été exporté 15 btes de beurre et 4,915 btes de fromage comparativement à 105 btes de beurre et 5,347 btes de fromage durant le même temps de l'année dernière.

Beurre et fromage

AVRIL 1934

Québec, 15 mai. — La section de la statistique du ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui l'estimation provisoire de la production des fabriques de beurre et de fromage de la province de Québec, pour le mois d'avril 1934 (chiffres correspondants pour 1933 entre parenthèses).

En avril 1934, la production des fabriques de fromage est estimée à 113,000 livres (170,189 lbs) soit une diminution de 37,9 pour cent, celle des fabriques de beurre est estimée à 3,100,000 livres (2,938,001 livres) soit une augmentation de 5,5 pour cent.

Le marché aux volailles habillées se maintient ferme et il y a une très bonne demande pour les poulets et les dindons. On offre des volailles par charges de wagons aux prix suivants entre commerçants: poulets nourris au lait A, pesant en moyenne 5 lbs, 25-26 cts la lb, nourris au lait B 23-24 cts, Sélectionnés A 23-24 cts, Sélectionnés B 21-22 cts, dindons tous poids, Catégorie A 19-20 cts, Catégorie B 17-18 cts. Les poules lourdes sont rares et en assez bonne demande.

Service des marchés

Le marché du foin et de la paille

(Division fédérale des semences) SERVICE DES MARCHES, DIVISION FEDERALE DES SEMENCES Ottawa, le 3 mai 1934.

Le marché domestique dénote une tendance plus calme, due en grande partie à la nouvelle saison et à l'arrivée des pâturages. La balance des disponibilités encore aux mains de la culture varie. L'activité du marché n'est réellement soutenue que par un courant de petites transactions venant des villes plutôt que des centres ruraux. La demande porte surtout sur les foinés catégorisés No 1 et No 2. Dans l'ensemble, les prix restent fermes et sans changement.

Québec

La saison de stabulation tirant à sa fin, la plupart des expéditions de foin pressé ont été dirigées depuis la mi-avril sur les centres urbains tels que Montréal, Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Joliette, etc., plutôt que sur les centres ruraux dissettes du Québec ou des provinces voisines. Malgré ce détail ait été mis sur les pâturages de bonne heure, la demande de fin de saison fut suffisamment bonne pour que les prix restent fermes et inchangés. Les stocks disponibles encore aux mains des cultivateurs sont réduits à des pourcentages variant entre 5 et 40 pour cent suivant les sortes de foin, la qualité, la provenance et la localité.

Les prix offerts aux cultivateurs du Québec, la tonne, sont: Yamaska; mil No 2, \$11 à \$12; mil No 3, \$9,50 à \$10; paille d'avoine, \$6; St-Jean et Iberville, mil No 2, \$11 à \$12; mil No 3, \$10 à \$10,25; paille d'avoine, \$5,50 à 6; Chambly, mil No 2, \$11,50 à \$12; Bagot, foin mêlé, No 3, \$9 à \$9,50.

Les prix du commerce de gros, la tonne, par quantité de wagon sont: Montréal, mil No 2, \$13,50 à \$14; mil No 3, \$12 à \$12,50; tréfle légèrement mélangé de mil No 2, \$13,50; paille d'avoine \$8 la tonne, Québec, mil No 2, \$14,50 à \$15,50; foin mêlé No 2, \$13; paille d'avoine, \$8,50 la tonne, Chicoutimi, mil No 2, \$19; foin mêlé, No 2, \$18 la tonne.

Pic XI bénit le Congrès des retraites fermées

Entre toutes les pratiques propres à fortifier la vie surmaturelle dans les âmes et à les rendre de plus en plus aptes à l'Action catholique, le Souverain Pontife a placé les Retraites fermées au premier rang. Il leur a même consacré une encyclique spéciale: *Mens Nostra*. Aussi Sa Sainteté s'est-elle réjouie des progrès faits par cette œuvre durant ses vingt-cinq années d'existence au Canada. Et Elle a voulu bénir ceux qui participent au congrès organisé pour commémorer cet anniversaire. Voici la lettre de son secrétaire, S. Em. le cardinal Pacelli.

Dal Vaticano, le 12 avril 1934

Au R. P. Archambault, S.J., Montréal.

Mon Révérend Père,

L'œuvre des Retraites fermées, dont vous allez célébrer incessamment le vingt-cinquième anniversaire de fondation, a eu de si heureux développements et a donné de tels fruits sur le terrain de l'apostolat chrétien au Canada que le Saint-Père ne doute pas d'en faire l'objet de son plus vif intérêt et de féliciter de tout son cœur ceux qui lui consacrent leur zèle sacerdotal pour le plus sûr accroissement de la vie et de la piété chrétienne dans les rangs de l'Action Catholique.

En formant pour elle tous ses meilleurs vœux, Sa Sainteté s'est particulièrement heureuse d'implorer sur cette œuvre l'abondance des faveurs divines; et aimant à croire que le succès d'un apostolat, d'autant plus précieux qu'il est caché ira toujours s'affermissant au plus grand profit de la vie de foi au milieu de ces populations déjà si religieuses, envoie de tout cœur aux promoteurs de l'œuvre elle-même et à tous ceux qui vont prendre part au congrès organisé dans ce but Sa toute paternelle Bénédiction.

Veillez agréer, mon Révérend Père, avec cet auguste message, l'expression de mes sentiments particulièrement dévoués en Notre-Seigneur.

E. Card. PACELLI

Comme nous l'avons annoncé, ce congrès commencera le vendredi 18 mai et durera trois jours. Son directeur est le cardinal Villeneuve, S. Exc. le Délégué apostolique et plusieurs archevêques et évêques y assisteront.

Le vendredi sera la journée des prêtres, le samedi celle des directeurs de maisons de retraites, et le dimanche celle des retraités et des retraitantes laïques.

Un cas d'urticaire

Mme A. Zambo, de Chicago, Ill., écrit: "Durant ces deux dernières années mon fils fut souvent affligé d'urticaire très douloureux. Plusieurs traitements furent sans effet. Après un court emploi du Novor, du Dr Pierre, mon fils fut soulagé de ce mal". Cette médecine herbeuse incomparable stimule le procédé de la digestion, règle les intestins et augmente le flux urinaire, aidant ainsi le corps à se débarrasser des impuretés et à édifier un corps sain. Elle est fournie par des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Libré exempt de douane au Canada.

Le prix du lait

DANS LES MAGASINS-CHAÎNES

M. L.P. Roy, directeur des services du ministère provincial de l'Agriculture, et d'autres fonctionnaires de ce ministère ont eu une réunion vendredi aux bureaux du gouvernement avec des représentants des chaînes de magasins qui font affaires à Montréal. La discussion a porté surtout sur les changements que le gouvernement se propose d'apporter au commerce du lait, et on a demandé la coopération de ces magasins.

Les compagnies qui font le commerce du lait ont prétendu que si elles ne pouvaient pas payer aux cultivateurs un prix plus convenable pour leur lait, c'était, entre autres raisons, à cause de la concurrence des chaînes de magasins, qui vendent le lait à trop bas prix.

À la dernière session on a augmenté le pouvoir de la Commission de l'industrie laitière; cette commission a le pouvoir de prohiber la vente du lait ou de la crème, ou du lait et de la crème, seuls ou en combinaison avec tout autre article de commerce, à un prix plus bas que le prix courant. Les membres de cette commission n'ont pas encore été nommés, mais ils le seront sous peu, peut-être à la prochaine séance du cabinet.

La colonisation dans les chemins

(Suite de la 1ère page)

n'y a pas de lots vendus pour les taxes dans la province? MM. Authier et Dufour en savent quelque chose. C'est un grave inconvénient pour toutes les paroisses de colonisation que le grand nombre de lots inoccupés. En en reprenant possession et en les remettant à la disposition de nouveaux colons, le ministère pourrait rendre de grands services, mais 264 lots dans deux ans est juste ce qu'il faut pour ne pas dire que cette loi a été adoptée pour rien. On dépense des montants fous pour ouvrir des chemins, bâtir des écoles et des chapelles, et dans les paroisses tout organisées il y a un grand nombre de lots abandonnés par les pilliers et les colons qui n'ont pas réussi, et il y aurait tout avantage à replacer quelqueun sur ces lots au plus tôt.

Plusieurs colons envient sans doute le sort qui est fait par le ministère de la colonisation aux mamifères et aux oiseaux entretenus au Jardin zoologique de Québec. En ce temps de crise, où il y a tant de misère, on aurait bien pu dispenser la province des dépenses que comporte ce fameux jardin zoologique pour les touristes. On donne beaucoup plus de trouble pour les touristes que pour les citoyens de la province.

Le plus beau monument élevé au gaspillage des fonds de colonisation, c'est ce qui a été dépensé dans les chemins dans chacun des comtés de la province depuis 1912 alors qu'a commencé l'amélioration de nos chemins par le ministère de la Voirie. On croit que le ministère de la Colonisation a voulu dépenser aussi follement que le ministère de la Voirie.

Il a été dépensé \$15,601.02 dans le comté de Deux-Montagnes au nom de la colonisation. De ce montant, \$10,954,73 ont été dépensés durant les deux dernières années fiscales. Ceci a été dépensé dans une paroisse fondée en 1837, paroisse qui compte seulement 51 cultivateurs et une population de 232 âmes. Pourrait-on croire qu'il s'est fait de la colonisation dans Saint-Colomban depuis trois ans? La vérité, c'est qu'il y a là un gros lot d'ailleurs dans tout le Québec. On a amélioré le chemin de sa résidence à la grande route. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement fait de la colonisation de cette façon.

Le montant dépensé dans l'Abitibi représente une moyenne de \$2,250, 70 cts par mille sur les 818 milles de chemins publics qu'il y a dans le comté dont 533 1/2 milles améliorés.

Le ministère de la Colonisation a dépensé sur les 1005 milles de chemins publics qu'il y a aux Iles-de-la-Madeleine, dont 53 1/2 milles sont améliorés, une moyenne de \$1,125,71 par mille.

Mais il y a mieux. Les 327 1/2 milles de chemins publics qu'il y a au Témiscoumague, dont 147 1/2 milles améliorés, ont coûté au ministère de \$8,617,82 par mille. Si ce n'est pas là coloniser dans les chemins, nous n'y comprenons rien.

Oscar GATINEAU

Services des marchés

Le marché du foin et de la paille

(Division fédérale des semences) SERVICE DES MARCHES, DIVISION FEDERALE DES SEMENCES Ottawa, le 3 mai 1934.

Le marché domestique dénote une tendance plus calme, due en grande partie à la nouvelle saison et à l'arrivée des pâturages. La balance des disponibilités encore aux mains de la culture varie. L'activité du marché n'est réellement soutenue que par un courant de petites transactions venant des villes plutôt que des centres ruraux. La demande porte surtout sur les foinés catégorisés No 1 et No 2. Dans l'ensemble, les prix restent fermes et sans changement.

Québec

La saison de stabulation tirant à sa fin, la plupart des expéditions de foin pressé ont été dirigées depuis la mi-avril sur les centres urbains tels que Montréal, Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Joliette, etc., plutôt que sur les centres ruraux dissettes du Québec ou des provinces voisines. Malgré ce détail ait été mis sur les pâturages de bonne heure, la demande de fin de saison fut suffisamment bonne pour que les prix restent fermes et inchangés. Les stocks disponibles encore aux mains des cultivateurs sont réduits à des pourcentages variant entre 5 et 40 pour cent suivant les sortes de foin, la qualité, la provenance et la localité.

Les prix offerts aux cultivateurs du Québec, la tonne, sont: Yamaska; mil No 2, \$11 à \$12; mil No 3, \$9,50 à \$10; paille d'avoine, \$6; St-Jean et Iberville, mil No 2, \$11 à \$12; mil No 3, \$10 à \$10,25; paille d'avoine, \$5,50 à 6; Chambly, mil No 2, \$11,50 à \$12; Bagot, foin mêlé, No 3, \$9 à \$9,50.

Les prix du commerce de gros, la tonne, par quantité de wagon sont: Montréal, mil No 2, \$13,50 à \$14; mil No 3, \$12 à \$12,50; tréfle légèrement mélangé de mil No 2, \$13,50; paille d'avoine \$8 la tonne, Québec, mil No 2, \$14,50 à \$15,50; foin mêlé No 2, \$13; paille d'avoine, \$8,50 la tonne, Chicoutimi, mil No 2, \$19; foin mêlé, No 2, \$18 la tonne.

Pic XI bénit le Congrès des retraites fermées

Entre toutes les pratiques propres à fortifier la vie surmaturelle dans les âmes et à les rendre de plus en plus aptes à l'Action catholique, le Souverain Pontife a placé les Retraites fermées au premier rang. Il leur a même consacré une encyclique spéciale: *Mens Nostra*. Aussi Sa Sainteté s'est-elle réjouie des progrès faits par cette œuvre durant ses vingt-cinq années d'existence au Canada. Et Elle a voulu bénir ceux qui participent au congrès organisé pour commémorer cet anniversaire. Voici la lettre de son secrétaire, S. Em. le cardinal Pacelli.

Dal Vaticano, le 12 avril 1934

Au R. P. Archambault, S.J., Montréal.

Mon Révérend Père,

L'œuvre des Retraites fermées, dont vous allez célébrer incessamment le vingt-cinquième anniversaire de fondation, a eu de si heureux développements et a donné de tels fruits sur le terrain de l'apostolat chrétien au Canada que le Saint-Père ne doute pas d'en faire l'objet de son plus vif intérêt et de féliciter de tout son cœur ceux qui lui consacrent leur zèle sacerdotal pour le plus sûr accroissement de la vie et de la piété chrétienne dans les rangs de l'Action Catholique.

En formant pour elle tous ses meilleurs vœux, Sa Sainteté s'est particulièrement heureuse d'implorer sur cette œuvre l'abondance des faveurs divines; et aimant à croire que le succès d'un apostolat, d'autant plus précieux qu'il est caché ira toujours s'affermissant au plus grand profit de la vie de foi au milieu de ces populations déjà si religieuses, envoie de tout cœur aux promoteurs de l'œuvre elle-même et à tous ceux qui vont prendre part au congrès organisé dans ce but Sa toute paternelle Bénédiction.

Veillez agréer, mon Révérend Père, avec cet auguste message, l'expression de mes sentiments particulièrement dévoués en Notre-Seigneur.

E. Card. PACELLI

Comme nous l'avons annoncé, ce congrès commencera le vendredi 18 mai et durera trois jours. Son directeur est le cardinal Villeneuve, S. Exc. le Délégué apostolique et plusieurs archevêques et évêques y assisteront.

Le vendredi sera la journée des prêtres, le samedi celle des directeurs de maisons de retraites, et le dimanche celle des retraités et des retraitantes laïques.

Un cas d'urticaire

Mme A. Zambo, de Chicago, Ill., écrit: "Durant ces deux dernières années mon fils fut souvent affligé d'urticaire très douloureux. Plusieurs traitements furent sans effet. Après un court emploi du Novor, du Dr Pierre, mon fils fut soulagé de ce mal". Cette médecine herbeuse incomparable stimule le procédé de la digestion, règle les intestins et augmente le flux urinaire, aidant ainsi le corps à se débarrasser des impuretés et à édifier un corps sain. Elle est fournie par des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Libré exempt de douane au Canada.

Services des marchés

Le marché du foin et de la paille

(Division fédérale des semences) SERVICE DES MARCHES, DIVISION FEDERALE DES SEMENCES Ottawa, le 3 mai 1934.

Le marché domestique dénote une tendance plus calme, due en grande partie à la nouvelle saison et à l'arrivée des pâturages. La balance des disponibilités encore aux mains de la culture varie. L'activité du marché n'est réellement soutenue que par un courant de petites transactions venant des villes plutôt que des centres ruraux. La demande porte surtout sur les foinés catégorisés No 1 et No 2. Dans l'ensemble, les prix restent fermes et sans changement.

Québec

La saison de stabulation tirant à sa fin, la plupart des expéditions de foin pressé ont été dirigées depuis la mi-avril sur les centres urbains tels que Montréal, Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Joliette, etc., plutôt que sur les centres ruraux dissettes du Québec ou des provinces voisines. Malgré ce détail ait été mis sur les pâturages de bonne heure, la demande de fin de saison fut suffisamment bonne pour que les prix restent fermes et inchangés. Les stocks disponibles encore aux mains des cultivateurs sont réduits à des pourcentages variant entre 5 et 40 pour cent suivant les sortes de foin, la qualité, la provenance et la localité.

Les prix offerts aux cultivateurs du Québec, la tonne, sont: Yamaska; mil No 2, \$11 à \$12; mil No 3, \$9,50 à \$10; paille d'avoine, \$6; St-Jean et Iberville, mil No 2, \$11 à \$12; mil No 3, \$10 à \$10,25; paille d'avoine, \$5,50 à 6; Chambly, mil No 2, \$11,50 à \$12; Bagot, foin mêlé, No 3, \$9 à \$9,50.

Les prix du commerce de gros, la tonne, par quantité de wagon sont: Montréal, mil No 2, \$13,50 à \$14; mil No 3, \$12 à \$12,50; tréfle légèrement mélangé de mil No 2, \$13,50; paille d'avoine \$8 la tonne, Québec, mil No 2, \$14,50 à \$15,50; foin mêlé No 2, \$13; paille d'avoine, \$8,50 la tonne, Chicoutimi, mil No 2, \$19; foin mêlé, No 2, \$18 la tonne.

Pic XI bénit le Congrès des retraites fermées

Entre toutes les pratiques propres à fortifier la vie surmaturelle dans les âmes et à les rendre de plus en plus aptes à l'Action catholique, le Souverain Pontife a placé les Retraites fermées au premier rang. Il leur a même consacré une encyclique spéciale: *Mens Nostra*. Aussi Sa Sainteté s'est-elle réjouie des progrès faits par cette œuvre durant ses vingt-cinq années d'existence au Canada. Et Elle a voulu bénir ceux qui participent au congrès organisé pour commémorer cet anniversaire. Voici la lettre de son secrétaire, S. Em. le cardinal Pacelli.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN		DRECHE DE BRASSEME		PETROLE	
Première patente	2.65	Dreche, 21 p. cent	24.00	Imperial Royale	17
Deuxième patente	2.30	SUCRE		Barils de bois de 42 gal.	17
Forle à boulanger	2.20	Granulé, sac en jute	6.40	Imperial Royale	17
FARINE A ENGRAIS		Granulé, sac de coton	6.40	Barils d'acier de 47 gal.	17
Première patente	1.95	Cassonade, no 1	6.10	GAZOLINE	
Deuxième patente	1.80	Cassonade No 2	6.00	Imperial Three Star	18
SOUS-PRODUITS DU BLE		MELASSE (Barbades)		Barils de 57 gallons	20
Le char, la tonne		No 1, tonneau de 90 gals	46 1-2	Ethyl	20
Son	19.00	No 1, baril de 25 gals	54 1-2	A ces prix il faut ajouter 6 cts par gallon pour la taxe du gouvernement provincial.	
Gru blanc	20.00	SEL		ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES	
Gru bloue Laurentia	23.00	Sel fin, sacs de 200 lbs	2.10	Par chars complets, F.O.B. Québec	
Middling extra	24.00	Gros sel, sacs de 140 lbs	1.10	Superphosphate, 16 p. c.	15.50
GRAINS		Sel en pierre, sacs de 100 lbs	1.10	assimilable	15.50
Avoine C.W. no 2	43	LARD SALE			



Plus près du ciel

Amicalement dédié à Fleurdale à l'occasion du départ de notre chère Luce Aimée.

Plus près du ciel, sous la croix qui rayonne. Va, chère amie, l'immoler pour Jésus; A son amour que ton cœur s'abandonne. En se formant aux sublimes vertus.

Sans te lasser, bois à l'amer calice Que le Sauveur déjà tient en sa main; Vois le bonheur dans chaque sacrifice Et le néant aux roses du chemin.

Monte toujours sans replier ton aile, Blanche colombe au vol majestueux; Plus près du ciel, c'est Jésus qui l'appelle, Vole vers lui dans l'essor pieux.

Plus près du ciel, regarde la souffrance, Verse le baume au cœur endolori; Au Bien-Aimé, conduis toute indigence, Et fais trouver le vrai bonheur en Lui.

Plus près du ciel, comme saint Jean, ton frère, Prends ton repos sur le cœur de Jésus; Ton réconfort dans l'auguste mystère Qui fait germer les vierges, les élus.

Brisant les nœuds des liens éphémères, Plus près du ciel, oh! fixe ton séjour; Dieu de clarté, inonde ces paupières, Et dans ton cœur répands à flot l'amour.

Plus près du ciel, attends, attends encore; L'Époux divin bientôt l'appellera, Et dans le ciel, une éternelle aurore A tes regards toujours resplendira.

Envoi de COLOMBE DE L'ILLOT

RAYONS de MIEL

Cucillettes

"C'est le propre des grandes âmes d'évoluer sans cesse et de se perfectionner jusqu'à la vieillesse". "Il y a chez certaines femmes, une propriété morale qui les empêchera toujours de se livrer sans aimer". "La femme est un mal nécessaire dans la vie d'un homme". "Il est des peines et des ennuis qu'on hérite, parce qu'il s'y mêle une figure aimée". "Quand l'amour est possible entre deux êtres, une simple camaraderie ne l'est plus". "Il n'y a que les imbéciles qui ne changent jamais d'opinion". ENVOI DE BENJAMINE

J'avais rêvé...

Dédié à Coeur généreux Depuis longtemps j'étais restée seule avec le souvenir de mes premières années de jeunesse, pleurant souvent, en silence, la rupture avec un premier compagnon d'enfance, resté le seul élu de mon cœur. Voilà que tout à coup comme par hasard je reçois une lettre. Au premier coup d'oeil je reconnais l'écriture, vite je l'entrouvre, me demandant ce qu'elle pouvait bien contenir. "Aimable amie d'autrefois. Me pardonnerez-vous, dit tout de suite, ce que j'ai pu le faire souffrir depuis notre rupture. Je l'ai fait, je le fayoue sincèrement, espérant trouver l'oubli complet entouré de l'affection d'une jeune fille jolie et

flâtesse, mais je n'ai pu, après quelque temps, trouver auprès d'elle le bonheur que tu savais me procurer. "Oui, sincèrement, je regrette, mais si toujours tu es l'aimable jeune fille de jadis tu voudras pardonner comme déjà tu l'as fait. "Je ne voudrais pas, après l'avoir fait souffrir ainsi, te demander le pardon simplement. Non, il est une autre question qui suivra. Veux-tu être la compagne de ma vie? Toi seule, après cette vie agitée de la ville, toi seule, je le répète, peux faire mon bonheur. Les jeunes filles d'ici savent pour un temps nous attirer mais on s'ennuie vite de satisfaire leurs caprices. Petite amie, souviens-toi qu'il faut pardonner sur cette terre. "Avant de terminer, je te répète: Aie pitié de moi. Je ferme ma lettre, espérant avoir la réponse que je désire; en attendant, je vivrai avec espérance". Vite, il ne fallait pas tarder. Je lui adresse cette réponse: "Ami d'autrefois, "Je regrette infiniment de ne pas l'apporter la réponse que tu désirais. Oui, je te pardonne de tout cœur. Je suis incapable de l'en garder rancune, mais, pour être la compagne de la vie, je ne le puis. "Depuis notre rupture, Dieu a voulu m'enlever tout à fait la santé; si j'eusse été appelée au mariage, je ne l'eusse été pour aucun autre que toi, mais Dieu ne le veut pas ainsi. Je sais que tu sauras en trouver une autre qui saura faire ton bonheur. Je te la souhaite aimante, douce et dévouée. Pour moi mon sacrifice est fait. J'ai pleuré souvent, il est vrai, mais maintenant je ne pleure plus et je prie pour que tu aimes tout à fait celle qui

devra me remplacer. Je te quitte en te souhaitant bon courage et résignation. Fais le pour la petite amie de jadis."

Comme je terminais ma lettre, je me réveillai. J'avais rêvé, ô malheur car celui que j'ai longtemps pleuré m'a depuis longtemps oublié.

FLEUR DES BOIS Ce 22 janvier.

COURRIER des ABEILLES

Pierrot Roi — Reçu les cachets? Amitiés.

Jeanne de Chantal — Les petites filles excessivement rêveuses comme vous recherchent la solitude afin de mieux sentir le mal de leur cœur. Bien ne leur est plus cher que leurs souffrances morales; sous leurs fronts, sans cesse leurs pensées revivent tout le roman de leur idylle, ce qui leur donne une âme de tristesse, lasse et désemparée. Pourquoi faire de la belle jeunesse, c'est étouffer son cœur dans la mauvaise herbe des rancœurs! Il faut vivre, vivre toute sa jeunesse et toute sa vie vibrante et enthousiaste! Vivre, c'est se faire un idéal, c'est prendre toute l'expérience d'un passé, les occasions du présent, les promesses de l'avenir pour l'atteindre, l'ennoblir et le grandir. Vivre, c'est aimer tout ce que Dieu créa de beau, de bien, de grand, tout ce qu'il met sur notre route de soutien, de douceur, d'ivresse! Vivre, c'est se cultiver afin de donner sans cesse de son cœur et de son dévouement, c'est se sacrifier sans marchander aux heures graves des devoirs et des épreuves, c'est pardonner tout et sans cesse en souvenir de ses faiblesses et de ses torts, c'est espérer, c'est croire, c'est prier et travailler. Pour que votre âme s'affermisse et prenne de la consistance, ma petite amie, il faut l'alimenter de vie réelle et d'amour de tout; il faut réagir, ne plus penser à cette blessure des premiers pas, mais marcher avec bravoure, en avant toujours. Ainsi vous connaîtrez des horizons nouveaux, de vrais passages d'activité, de devoir et d'amour. Je vous écris tout cela afin de vous persuader que la vie ne peut et ne doit se baser sur un amour malheureux et qu'avec de la volonté on triomphe de tout. — Vous me chantez votre affection avec des mots câlins qui me touchent et me font gros vous aimer. Je vous souris tendrement en vous disant merci et au revoir.

Viens près de moi. — Je publierai. Sourires.

Aniger. — Si cet ami n'est pas sollicité pour accompagner quelques parents du marié ou de la mariée, sans doute, l'accompagnateur son amie habituelle à cette occasion; et si on le demande, mon Dieu, devant obéir à un devoir de politesse, son amie n'a pas à lui en vouloir et pourra se rendre tout gentiment quand même à l'invitation. Si tout dépend de bien des petites choses personnelles que l'ignorer naturellement, je ne puis ouvertement me prononcer. L'instruction ne forme pas les sentiments du cœur et ce n'est jamais sur elle que je base mon estime, soyez assurée de la chose. Bienvenue.

Sylviane. — Cordiale bienvenue. Je vous attends.

Chante-pleure. — Quelle désespérance désempe ainsi votre âme? Quel poids meurtrier ainsi votre cœur que votre plainte est si douloureuse? Hâta la vie et la traher comme un boulet, que c'est triste et lamentable! Comme j'aimerais savoir plus, savoir tout de vous afin de vous mieux comprendre et vous aider à remonter vers la source première de votre idéal et de vos ambitions! Comme je ne sais rien, ne vois rien, j'imagine que dès votre premier envol, l'on jeta du plomb dans vos ailes, que brutalement vous êtes retombée du plus haut de vos rêves, de si haut que toutes vos aspirations, vos espoirs, vos enthousiasmes ont succubé de leur brisure. Mais tout n'est pas fini puisque vous éprouvez encore des sentiments que vous souffrez. C'est que vous désirez encore de la vie et la vie, mon enfant, c'est le devoir. Et le devoir, qu'est-ce, sinon l'acceptation courageuse de tout? Il faut vivre, réagir, faire rayonner sa jeunesse et fructifier tout ce qui l'anime de beau, de grand, de sublime peut-être, et qui nous est un don du ciel. Il faut aimer sa vie pour la faire belle et bonne, il faut la vivre et non la traîner. C'est ainsi, en aimant vivre intensément que plus facilement se réaliseront vos rêves et que le bonheur vous viendra. — Violette des Prés est une amie délicate et gentille, lancez-lui un premier appel. — Moi, je vous aime de tout cœur et désire de vous une longue lettre qui sera le miroir de votre passé. Voulez-vous?

Fleur de Mai. — Vous savez bien que vous êtes toujours bien reçue à la ruche. Venez sans crainte, alors. — Préparez des rayons de miel en prose, voulez-vous? Cela vous sera plus facile et figurera plus facilement aussi à la page. Bons sourires.

René de la Lande. — N'y aurait-il pas aussi un petit coin dans votre lande pour TIT FOU?

Blanche aviatrice. — Merci de me favoriser de vos écrits. Lorsqu'il vous prendra la fantaisie de faire une randonnée aérienne, surveillez le Mont Oxford et venez atterrir dans un modeste petit village. Vous retrouverez là une ancienne patiente qui immortalise votre souvenir.

Normandine. — La chanson des floissons fait peur? Et moi? FLOTS BLEUS

Claire Renée. — Salut aux gentilles abeilles comme vous qui, par une noble tâche, faconnez les citoyens de demain. JEUNE GASPESIE

Bébé de vingt ans. — Il est vraiment chameux ce joli bébé de ne pas vieillir, mais est-il assez vieux pour aimer? Si oui, nous pourrions peut-être...

Blanche aviatrice. — Je voudrais traverser l'Atlantique pour aller embrasser les gentilles abeilles du Canada...! Combien me demanderiez-vous pour ce voyage?

Un sourire. — Quoique cela ne soit pas de mes affaires, je vais répondre à votre question. On doit rechercher l'amour ou du moins ne pas le fuir quand il se présente, il fait souvent couler des larmes, mais combien douces sont les joies qu'il apporte. MAURICE CHEVALIER

Jacasse. — Oh! oh! Insatisfaite, est un peu fort... mais cela m'ennuie d'aveugler les gens; sans rancune! CLARTE ROSE

Lune Rousse. — Peut-être pourriez-vous me dire lequel est le plus piquant du dard d'une abeille ou de celui d'un bourdon!

Flocon de Neige. — Elle est douce la caresse d'un flocon de neige qui se pose furtivement sur ma moustache hérissée.

Amour perdu. — La perte d'un amour est une semence de bonheur.

Fernand. — Vous avez de délicieuses amies au cercle. Une petite visite dans la "lande" vous ménagera de belles rencontres.

C. Drôle. — A chacun son destin, je le crois. A chacun de nous de l'atteindre, de le remplir, de le poursuivre jusqu'au bout afin qu'il soit beau de mérites. Le destin! C'est Dieu qui nous le fait conforme à nos goûts, nos ambitions, notre nature. Il est placé sur la route droite que nous devons suivre et quand il nous blesse, nous éprouvons la certitude que nous n'avons pas dévié nous donne le courage de le vivre et l'espérance de mériter ainsi le but que nous poursuivons. — Ceux-là qui font de leur jeunesse une ère de jouissances médiocres, perdant la droite route, trompent leur destinée et ce qu'ils récoltent n'est pas vraiment pour eux. Et tout ne doit pas être rose, alors. Qu'en pensez-vous? Constance, René de la Lande, Violette des Prés, Fernand, Enée, Pierrot Roi, Jean Tuvent, Ivana de Castello, Un sourire? SENTINELLE

Violette des Prés. — Vous avez bien défini ma mission Violette, et l'essai de la bien remplir, aux heures faciles, comme aux jours sombres et ternes.

Angelico. — Vous n'êtes pas gelé par tous ces frimas du vieil hiver? Ma "rose clarté", soeur du printemps, est plus tiède et plus douce, venez vous y réchauffer... en attendant le "festin des épousailles!"

Lucette. — Mais non, Roméo ne sera pas privé. De même que plusieurs bougies s'allument au même flambeau, sans amoindrir le feu de ce dernier, de même je donne à tous du bonheur, et "chacun en a sa part, et tous l'ont en entier".

Roméo. — N'est-ce pas que vous n'êtes pas jaloux de la part faite à Lucette? La vôtre d'ailleurs ne peut plus vous être enlevée puisque je suis "vôtre". CLARTE ROSE

J'aime et j'espère. — Aimez et espérez encore. Une étoile plus favorable reluira dans votre ciel et vous conduira dans le chemin du bonheur.

Pierrette l'heureuse. — Savez-vous que: Le bonheur est comme un papillon dont l'apparition enchante pendant un court moment, puis s'enfuit!

Petite Malapédienne. — Vous êtes toute nouvelle à la page? JEUNE GASPESIE

Robinson, Sam Suffi, Paul d'Argencourt et Soeurlettes. — Et les traditions? Est-ce qu'on s'en pense cette année? J'aurais un goût de vous taquiner.

Petit Pois Vert. — Un vote d'Anger serait-il de trop sur votre liste?

Tit-Fou, Angelais, Tit-Blanc, Louis II, Minou Blanc. — Je sais qui vous êtes et savez-vous qui est l'ANGE DU BONHEUR?

Nièce d'Amérique. — Sceptique, vous?

Angelico. — On m'a dit que vous connaissez bien l'étiquette pour les banquets. Un conseil, si vous plaît. Serait-ce de mise, servir un "Sourire", une "Caresse" avec chaque bécot?

Fernand. — Quand les filles vous taquent, vous fâchez-vous ou si vous trouvez que C. DROLE?

Fleur de Mai. — C'est de bon cœur que je m'unirai à vous. Pourrais-je être votre petite amie?

Flore. — Puisque vous êtes la déesse des fleurs, je n'hésite pas à placer ma frêle tige sous vos soins.

Oeil-qui-voit-tout. — Je ne suis pas du tout celle que vous pensez. Si vous voulez me découvrir, cherchez encore, car vous savez le dicton: "Cherchez et vous trouverez". FLEUR DES NEIGES

Flocon de neige. — J'accède à votre demande, mais, comme mon coursier est très fougueux, n'accepteriez-vous pas Fernand pour cocher? Quel genre de travail vous accapare ainsi?

Maurice Chevalier. — Une seule est infaillible, c'est celle du rhume d'amour. FERNAND

Soleil Printanier, Papillon d'Or. — Merci de penser à moi, car les rigueurs de l'hiver me furent presque mortelles! Que je souhaite en effet le bon soleil gais et combien je voudrais le goûter près de la mer cet été!

Une caresse, Michelle, Jeanne d'Arc, Lisron, Olga. — Mes pensées affectueuses pour vous. Pas de mieux, Je grolotte... et j'attends les joyeux chants des "goglus" avec le cœur.

Jacasse. — Votre poésie "D'une à l'autre", vient de me tomber sur la main. Je la relis et je succombe à la tentation de venir vous dire mon appréciation. C'était une flèche pour moi, des fleurs pour "l'autre". Cependant, j'ose vous dire que vous avez atteint plus mon orgueil de femme que ma sensibilité éteinte. Je vous pardonne tout, en souvenir de notre passé. Sans rancune. Suzette D'ANTAN

Fernand. — Félicitations sincères pour votre joli morceau littéraire "Sur la crise". Il est beau votre idéal, Fernand. Puissez-vous le réaliser ce beau rêve! Votre pseudo joli est mon nom. Fleurette DES RIVES

Ti Blanc. — C'est un beau pseudo, mais peut-être cache-t-il un brun aux yeux noirs...

Ti fou. — J'aimerais vous connaître, dites-moi donc où vous demeurez. VIVE LA JOIE

Miss K. Price. — Si jamais la tentation de venir frapper à ma porte vous vient, ne la repoussez pas. Il me sera très agréable de vous recevoir.

Etoile de Naple, Olga, Claire Renée, Plume au vent, J'aime et j'espère, Casimirienne, Coeur généreux. — Ma pensée passe souvent chez vous, petites filles, aux douces amitiés que je la charge de vous porter, j'ajoute un chaud rayon d'espérance pour qu'il pénètre votre cœur et l'enveloppe de confiance en la puissance de votre belle jeunesse. BIENVENUE L'HOMME QUI RIT

Michèle. — Mes compliments! Votre gloire rejaillit sur ma famille!

Petit Pois Vert. — Votre passage ici me fut une joie!

Paul d'Argencourt. — Reçu l'écrit souvenir. Merci.

Angelais. — Je suis philatéliste et aime bien faire des échanges. Pouvez-vous indiquer une adresse?

René de la Lande. — Vous semblez un petit rien parmi les admiratrices élues; rien d'étonnant que vous pariez gaillardement d'un rayon lumineux celle à qui vous décernez le titre d'hôteesse. ANGELICO

L'homme qui rit. — Riez-vous franchement ou dans votre barbe? Mais prenez garde de ne pas rire de moi, car vous aurez votre change!

Hirondelle des chaumières. — A quand donc notre prochaine entrevue? J'ai hâte de vous raconter le nouveau qu'il s'est fait chez nous.

Rose des Alpes. — Ne sommes-nous pas du même côté tous deux? Moi je suis du Témis... et vous?

Coeur Tendre. — Vous me direz que vous ne m'en voulez pas de mon entêtement... n'essairez pourtant! J'ai hâte de recevoir votre paiement! Yvette RIEUSE

Petit pois vert. — Je serai certes en faveur, comme tant d'autres, d'un feuilletton publié par notre aimable directrice.

Princesse Lina. — Je possède certaines de vos idées émises à Etoile de Naple. AMICAL BONJOUR. LYS DES PRAIRIES

Rose des Alpes. — Vous me plaisez beaucoup, petite rose de France, mais qu'est à côté de votre parfum de l'humble fleur que je suis?

Un sourire. — Ne chasse pas l'amour qui veut, savez-vous? Se croire plus fort que lui est un orgueil sain et le fuir une inutile prudence car il sait nous prendre à l'instant o nous le croyons le plus éloigné de nous. Il faut en avoir la vocation pour se vouer au célibat et quiconque redoute l'amour a cause des possibles souffrances qu'il apporte avec lui est indigne d'être aimé.

Bruno hirondelle. — Je crois vous avoir devinée. Ne vous ai-je pas connue quand vous n'aviez que six ans, alors que j'en étais moi-même sept? Il me faut dire: "Qui à mes débuts dans l'enseignement?" PASSE-ROSE

Angelico, Qui suis-je?, Benjamin du rucher, Sapin du sol. — Les bourdonnements publiés sans pseudo étaient de ma part (numéro du 22 février).

Fernand. — Vous qui désirez que Magie Blanche exerce ses pouvoirs pour "changer en or les pierres de non montagnes", serait-ce pour "doré le liv", peindre les ailes aux papillons?

Jacasse. — Jacasserez-vous pour moi? Tu romps les ramages, à vent! Fouette les eaux en écume. Mais entre les doigts de géant N'écrase pas cette plume!

Alors, nous sommes des âmes soeurs; car j'aime entendre souffler le vent, et lorsque monsieur le vent "passe à ma fenêtre" il me dit bien des secrets. MAGIE BLANCHE

Marguerite de la lande. — Non! Vraiment je ne crains rien! Une sincère et affectueuse caresse ne vaut-elle pas une larme? Est-ce votre amitié donc?

Raoul de champ d'hiver. — Merci pour la comparaison — qui est cependant plus qu'injuste! — Votre perspicacité a fait banqueroute dans tout ce jeu, qui vous a fort intrigué. J'ai enfin la clef de l'énigme, mais meilleure détective. Venez m'en causer, beau sire, et je vous apprendrai comment vous avez été joué par Nelmbo qui est depuis quelques semaines entre les quatre murs d'un cloître. UNE CARESSE

Enfin, en voilà un moi d'ordre! La vie! la vie! Mais nous, les jeunes, nous ne demandons qu'à vivre! Très bien! A nous l'ardeur, à nous l'enthousiasme, à nous la vie... mais une vie vraie, pleine, énergique. Ami, regarde cette tige de printemps comme elle est droite et forte et verte! Elle rit au soleil; elle a de la vie. Elle est l'orgueil de la création...

Et, toi, par ta tenue, ton langage, tes manières, es-tu l'orgueil de ta famille, de ton association, de ta patrie, de l'Eglise? Oh! alors, tu es de la belle jeunesse, de la jeunesse joyeuse, émergente! Tu attires les regards et les coeurs; c'est vers un jeune homme beau et bien que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a tourné son regard divin.

Jeunes gens, ne méprisons pas les avantages corporels; pas de vanité, sans doute; mais aussi par de négligence. Par les exercices physiques et les sports pratiqués modérément, développons nos muscles, formons ce corps que Dieu nous a prêté pour notre utilité personnelle, pour le service du prochain et pour sa propre glorification. Surtout, ayons de la tenue! Nous ne sommes pas des mollusques... Ayons pitié de la génération des flasques et des mous, qui prennent toutes les formes de la gélatine; mais aussi, ayons à cœur de ne pas les imiter...

Donc, fiers Canadiens français que nous sommes, de la tenue! Une tenue ferme nous inspire l'horreur des "bouches molles". Nous en connaissons de ces bouches, ou voyelles et consonnes se brassent, se mêlent et sortent en une bouillie sans nom... On dirait que la vie abandonne ce garçon qui ne peut plus articuler. Est-ce la vivre?

Et puis, ne l'oublions pas: *Mens sana in corpore sano*, un esprit vigoureux dans un corps vigoureux. C'est un fait d'expérience que le corps exerce une grande influence sur l'esprit. Ton corps est-il flasque? Ton esprit est mou. Ton corps est-il appesanti? Ton intelligence est impuissante. Aucune pensée sérieuse, profonde. Et combien parmi nous, les jeunes, en sont là?

Faut-il s'étonner de la boutade: "Les Canadiens ne sont pas des intellectuels"? Pour éviter toute exagération, il vaut mieux dire: "Qui a crampi dans la matière ne saurait être intellectuel".

On nous calomnie?... Eh! bien, à nous de faire mentir le diable. Ayons le culte des choses de l'esprit. Soyons curieux de connaissances qui éclairent l'intelligence, grandissent le cœur et rendent plus hommes.

Ne connaissons-nous pas certains jeunes dont toute la curiosité intellectuelle se borne à la page du sport? C'est triste!

Et pourtant, que de questions intéressantes sollicitent notre curiosité! Sommes-nous au courant de la question religieuse, nationale au pays? Connaissions-nous la situation financière, économique? Pourrions-nous renseigner un ami sur les causes du malaise mondial?...

Et l'histoire de notre patrie avec ses héros et ses héroïnes, avec ses saints évêques et ses grands hommes, les connaissons-nous? Voilà du patriotisme! Il ne nous est pas permis d'ignorer notre passé; il est un ressort d'héroïsme pour les Canadiens et la charité inviolable — trop souvent violée! — de droits inaliénables et sacrés.

A l'occasion des fêtes patriotiques qui commenceront cet été, il faudra redire l'épopée de Jacques Cartier, retracer la physionomie des Champlain, des Maisonneuve, des Dollard, des LaFontaine. C'est ça, vivre... Vivons, les jeunes!

B. ROLLAND, de l'A. C. J. C. Extrait de la Patrie.

Nos cachets

Il nous fait plaisir d'annoncer qu'il nous sera possible de céder nos cachets Abeilles d'or au prix spécial de 15 cts le paquet, franco.

Nous conseillons à tous les membres du Cercle Les Abeilles de faire l'emploi de ces cachets aussi jolis qu'élegants. Ils rehausseront la tenue de votre papier à correspondance et publieront discrètement votre titre d'Abeille.

Le cachet comprend une abeille d'or sur fond vert ou bleu, avec inscription en lettres dorées: "Cercle littéraire Les Abeilles".

Notre nouveau prix est à la portée de tout le monde et nous espérons que chacun en profitera.

S'adresser à Grande Soeur 3, rue Notre-Dame est, Montréal.

Tonigex Valcourt

Puissant Tonique Digestif

Remède souverain préconisé dans les cas d'ANEMIE, CONVALESCENCE, EPUISEMENT NERVEUX, SURMENAGE, TROUBLES DIGESTIFS.

Sous l'influence du Tonigex Valcourt on observe après un mois les changements suivants: 1o Amélioration de l'appétit. 2o Facilité de la digestion.

3o Relèvement des forces. 4o Augmentation du poids. 5o Réapparition du sommeil tranquille et réparateur.

Le TONIGEX VALCOURT par sa composition recherchée constitue un tonique parfait et un excellent digestif; il aiguise l'appétit, donne de la vigueur en augmentant le poids et stimule les fonctions digestives.

Composition

Le TONIGEX VALCOURT est le résultat d'un très heureux mélange de médicaments hautement recommandés par les médecins.

Chaque cuillerée à dessert contient 1-80e de grain de strychnine combiné aux hypophosphites de chaux, fer, manganèse, potasse et quinine le tout associé aux ferments digestifs du suc gastrique.

Cette préparation n'est pas alcoolique et contient un véhicule agréable toléré par les estomacs les plus délicats; elle est garantie absolument pure et d'une conservation indéfinie.

Indications

Le TONIGEX VALCOURT est conseillé dans les cas d'anémie, épuisement nerveux, faiblesse, surmenage et troubles digestifs.

Son emploi est surtout indiqué dans tous les cas de digestion difficile ou nulle, où l'on désire améliorer l'état du patient.

Après une attaque de grippe, une longue maladie ou une opération sérieuse, le TONIGEX VALCOURT est le meilleur remède à employer durant la période de convalescence.

Pour la mère débile dont les forces et le système digestif sont ébranlés durant la période d'allaitement, on a trouvé que le TONIGEX VALCOURT a produit dans ce cas de merveilleux résultats.

Une seule grandeur - Bouteille de 8 onces, \$1.25

LABORATOIRE VALCOURT 7499 ST-DENIS MONTREAL, Canada

LA DOULOUREUSE VICTOIRE le dernier roman par Delly LE DEVOIR en commence la publication en feuilleton, samedi le 2 juin Retenez d'avance le "Devoir" chez votre marchand

MONOPOLES

Discours et enquêtes ne suffisent pas—Le bill 51 est-il socialiste?

Dans le *Devoir* de samedi dernier, M. Georges Pelletier commentait un discours de M. Stevens. Le ministre du Commerce y dénonçait les maisons d'affaires qui paient d'énormes dividendes à leurs actionnaires et des salaires de famine à leurs employés. M. Pelletier ajoutait: "Il y a eu au Canada 120 mergers, dont plusieurs monopolisant les articles essentiels à la vie de la masse: lait, charbon, farine, électricité, etc.; ils ont près de 550 filiales et leur existence a profondément modifié, pour le pire, les conditions économiques du pays."

"Mais ensuite?" concluait M. Pelletier. "Faut-il se contenter d'applaudir?" Des enquêtes ont eu lieu sur les trusts qui se sont emparés de la transformation et du commerce des produits agricoles. Qu'en est-il sorti?

En 1931, le gouvernement provincial nomma une commission pour enquêter sur la situation de notre industrie laitière. Le gouvernement fédéral conduisit, l'an dernier, une autre investigation sur le commerce du lait dans les villes. Ces enquêtes ont démontré que nos barons du lait possèdent les méthodes les plus modernes pour écumer le public. Ils pratiquent le surcapitalisation et la division des actions, ils entassent des réserves, ils s'attribuent des salaires et des dividendes plantureux. Ils paient le lait sur deux bases: un prix pour le lait vendu en nature, un autre pour le surplus qui est supposé être transformé en beurre ou en fromage. Ils inscrivent des montants fabuleux aux chapitres de la dépréciation, de la casse des bouteilles, des mauvaises créances et de l'administration. Ils sont organisés pour fixer les prix qu'ils paient à leurs fournisseurs et qu'ils exigent de leurs clients. Bref, ils sont familiers avec les trucs de comptabilité les plus perfectionnés et ils exercent une véritable dictature dans le commerce du lait.

Un homme qui débutait, il y a cinquante ans, avec un vieux cheval et une voiture évalués à \$150, est aujourd'hui seul propriétaire d'une entreprise de \$2,000,000. Une compagnie, incorporée en 1900 avec un capital de \$950,000, valait \$2,300,000 en 1921, était payée \$7,413,000 en 1930. Depuis 1922, elle enregistrait un profit annuel de \$200,000 à \$300,000 et payait son président \$60,000 par année, sans compter de substantiels bonus. On a eu la naïveté de nommer une commission provinciale d'industrie laitière chargée de mettre fin à ces excès... par la persuasion morale. La nouvelle commission, qui sera nommée dans quelques jours, est munie de tous les pouvoirs nécessaires pour mettre ordre à tous les abus révélés aux enquêtes. On accusera le ministre d'avoir fait passer une loi dictatoriale? Qu'on nous indique un autre moyen de réglementer la distribution du lait.

* * *

L'enquête conduite actuellement à Ottawa sur "les écarts de prix et l'achat en masse" révèle des abus aussi criants dans la vente des autres produits agricoles. Ainsi, l'*Imperial Tobacco* contrôle 75% du commerce du tabac. Cette compagnie fixe le prix qu'elle accorde aux planteurs. Elle paie de 5 à 20 sous le livre de tabac qui est revendu jusqu'à quatre dollars la livre après avoir été haché ou roulé en cigares. Elle réalise des profits de plusieurs millions par année, même depuis la crise et après avoir déduit des sommes fantastiques pour couvrir la dépréciation, les frais d'administration, de publicité, etc. Elle paie un salaire de \$25,000 à son président, sans compter des bonus de \$15,446 en 1929; \$61,253 en 1930; \$40,419 en 1931; \$32,339 en 1932 et \$40,487 en 1933. Un vice-président touche un salaire annuel de \$40,000 et des bonus encore plus considérables: \$75,744 en 1929; \$102,087 en 1930; \$67,364 en 1931; \$53,899 en 1932. L'autre vice-président touche \$25,000 par année et de plus les gratifications suivantes: \$45,446 en 1929; \$61,253 en 1930; \$40,419 en 1931; \$33,339 en 1932 et \$34,017 en 1933. Un autre membre du bureau exécutif reçoit un salaire de \$25,000 et ses gratifications ont été de \$45,446 en 1929; \$61,253 en 1930; \$40,419 en 1931. Un autre directeur touche \$25,000 par année et, en plus, ses gratifications ont été de \$45,446 en 1929; \$61,253 en 1930; \$40,419 en 1931; \$33,339 en 1932 et \$34,017 en 1933. Un autre membre du bureau exécutif reçoit un salaire de \$25,000 et ses gratifications ont été de: \$45,446 en 1929; \$61,253 en 1930; \$40,419 en 1931. Un autre directeur touche \$25,000 par année et, en plus, ses gratifications ont été de \$45,446 en 1929; \$61,253 en 1930; \$40,419 en 1931; \$32,339 en 1932 et \$34,017 en 1933.

En temps de crise, de tels profits et de tels salaires sont simplement scandaleux. Les cultivateurs ne sont pas organisés pour faire face à ces formidables monopoles qui achètent leur lait, leur tabac, leur viande, leurs oeufs, leurs grains et leurs autres produits.

C'est donc le devoir de l'Etat d'intervenir pour empêcher quelques spéculateurs de contrôler l'achat, la transformation et la vente des produits de la ferme. Le bill 51 donne à la Commission des marchés le pouvoir de faire des enquêtes et d'imposer des sanctions à ceux qui continueront à exploiter les producteurs.

Nous doutons qu'une amende de cinq à dix mille dollars soit suffisante pour mettre à la raison une compagnie qui fait \$11,000,000 de profits en une seule année et qui paie \$12,000 en salaire et gratifications à un seul de ses officiers. Nous croyons avec M. Pelletier qu'il nous faut enfin une loi très sévère, et appliquée à fond, contre les trusts et les cartels. Les législations passées par Mussolini et Roosevelt pourraient inspirer nos hommes d'Etat.

* * *

Depuis longtemps l'Eglise enseigne que les pouvoirs publics ont le droit et même le devoir d'intervenir dans les questions économiques et professionnelles pour faire régner la justice sociale et mettre un frein à l'anarchie d'une concurrence sans contrôle.

Les papes ont, à plusieurs reprises, condamné le libéralisme économique d'après lequel l'Etat doit laisser le champ libre à la concurrence et s'abstenir de toute réglementation des affaires et des professions. Dans ce régime, la loi de l'offre et de la demande est supposée régler les rapports entre producteurs et consommateurs. Le producteur offre son produit, le consommateur le demande, et le lieu où se concentrent ainsi l'offre et la demande s'appelle le marché. Mais il est clair que la loi de l'offre et de la demande ne joue pas normalement quand de formidables monopoles s'entreprennent entre producteurs et consommateurs. Les faibles sont nécessairement opprimés, comme le démontre l'enquête fédérale actuellement en cours.

La doctrine catholique condamne aussi le socialisme par lequel l'Etat, se substituant aux entreprises individuelles, se chargerait de l'exploitation de tous les services publics, du sol, des usines, des mines, etc. Le parti socialiste, dirigé par M. Woodsworth, voudrait faire prévaloir ce régime dans notre pays.

L'Etat doit donc se tenir dans un juste milieu; il doit réglementer les activités économiques sans se faire lui-même marchand, manufacturier ou fermier. C'est précisément ce que se propose de faire le gouvernement fédéral par son bill 51.

D'après les encyeliques et la récente lettre de S. E. Mgr Gauthier, trois caractéristiques marquent le socialisme: lutte entre les classes, destruction de la propriété privée, conception purment matérialiste de la société.

Nous ne voyons pas que ces caractères puissent s'appliquer au bill 51 qui ne parle pas d'enlever aux producteurs la propriété de leurs terres. Au contraire, en contrôlant la vente de leurs produits, en se libérant de l'emprise des trusts, ils auront plus de chances de rester sur leurs fermes.

Albert RIOUX

Colonisation et agriculture

En route pour l'Abitibi

Mesdames, Messieurs, De toutes les parties de la province de Québec on a les yeux tournés vers une pointe de terre qui longe le lac Lois, en Abitibi, parce que 160 familles de chômeurs bénéficiant du plan Gordon se sont établies là.

Il va sans dire que beaucoup étudient ce mouvement, sans trop savoir ce que c'est.

Il faut admettre aussi que pour le moins 90 pour cent des Canadiens du Québec ne savent pas où est le lac Lois, et qu'ils ignorent même où se trouve l'Abitibi.

C'est peut-être pour cela qu'il est de braves gens par ailleurs qui ne se gênent pas pour dire que c'est une région qui ne vaut rien, que les chômeurs qui s'installent là vont crever de faim.

Mais comme le sol est de première qualité, que le défrichement est facile, que le marché pour tous les produits de la ferme est plus avantageux qu'ailleurs, à cause des mines, cela n'empêchera pas ceux de ces colons, les anciens-chômeurs qui veulent travailler, de récolter avant longtemps de quoi manger, de produire de la laine, de récolter du lin, de sa bâtir de bonnes maisons, de se couper du bois de chauffage, en un mot, de s'organiser pour vivre confortablement.

Il est bien des endroits ailleurs où l'on pourrait faire la même chose, mais à la condition pour ceux qui habitent ces lieux de se mêler de leurs propres affaires et de s'occuper moins de celles des autres, de défricher leurs terres et de leur faire produire au moins ce qui est indispensable pour vivre.

Hélas! il est des gens qui sont fort occupés de ce que les autres peuvent recevoir, de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas récolter, du degré de température que jouit ou endure telle contrée éloignée, mais qui n'ont jamais le temps de s'entendre avec leurs voisins, avec leurs co-paroissiens pour développer leurs propres terres, pour organiser leur propre vie sociale.

Avec les uns et les autres faisons un petit voyage dans la nouvelle paroisse de Laferté, au canton Privat, en Abitibi.

Le train quitte la gare Moreau, rue Sainte-Catherine, à Montréal, à six heures de l'après-midi. Une quarantaine de personnes arrivent en affaires, cherchant des yeux la voiture spéciale dite "colonist" mise à leur disposition. Le qui de la gare est rempli de parents et d'amis venus reconduire ces futurs colons.

Les bagages chargés, à six heures, le train part.

Dans le train, l'un a caché soigneusement dans un panier un chat; un autre dissimule un petit chien dans une boîte de carton, et à l'autre bout de la voiture, sous la banquette, un gamin a placé un ballot... et quatre poules.

Chacun s'arrange le plus confortablement qu'il le peut et les conversations s'égaient.

Attirés par ce groupe d'hommes et par ces femmes qui quittent la ville pour aller travailler au développement du pays, des passagers de première et même des voitures-dortoirs, des palais roulants, envahissent la "Colonist" et se mêlent aux anciens chômeurs qui s'en vont pour se tailler un domaine agricole dans nos terres boisées.

— Comme ça, vous allez en Abitibi. Croyez-vous pouvoir ouvrir une terre neuve sans vous décourager? — On va toujours essayer.

— D'où venez-vous avant d'habiter Montréal? — De Labelle où j'ai défriché une ferme, mais j'ai dû la laisser parce que c'était une terre rocheuse.

— Avez-vous déjà travaillé dans les chantiers? — Plusieurs années. J'ai même "jobbé" l'hiver avant de déménager en ville.

— Je suppose que vous avez perdu de l'argent? — Oui, mais c'est parce que le prix du bois a baissé et que les mesureurs ont été trop sévères.

— S'il eût réussi dans cette entreprise, peut-être sa ferme de Labelle eût-elle été moins rocheuse et se serait-il encore là.

— Et il n'est sûrement pas le seul dans ce cas.

— Assis sur deux banquettes se faisant face, deux hommes font des projets d'avenir.

— Comme ça, vous connaissez ce pays-là, l'Abitibi? — Oui, j'y ai demeuré quatorze ans, je ne serais pas parti, mais j'ai eu un accident. Je me suis cassé un bras. Deux ans sans pouvoir travailler. Mes enfants étaient trop jeunes. Je suis parti pour la ville croyant me placer. Bien que j'étais arrivé en Abitibi avec rien, quand je quittai le pays — après deux ans sans travailler et ayant payé des sommes rondelles aux médecins — j'arrivai à Montréal avec \$1200.

J'ai tout perdu là-bas, tout en gagnant chaque fois que je pouvais me placer. Avant de tomber sous les secours directs je retourne au pays, que j'ai quitté.

— Un visiteur du pullman qui les écoute parler lance: — Vous n'avez pas grande confiance au remède des secours directs pour guérir la maladie du chômage, à ce que je vois.

— Non! et d'ailleurs, ça ne peut durer. Et puis, c'est un remède qui semble pire que le mal, ou plutôt, qui empire le mal.

instruire les enfants. Je n'avais pas le moyen de les envoyer au collège. Alors j'ai vendu ma terre et nous sommes partis pour la ville. Quant au reste c'est comme pour des milliers d'autres qui vivent précipitamment de la charité publique. A présent, je connais ça. On ne le reprendra plus. Faut dire aussi qu'à Montréal c'est pire qu'ailleurs, ça coûte plus cher.

— Vous pensez ça? — Je suis certain, j'y ai resté six ans.

— Pourtant aux Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Hull, à Jonquières, c'est comme ça.

— Je veux dire en dehors de la province.

— Voyons un peu. Et le visiteur du pullman tirant un carnet consulte des notes et il dit, prenons le Manitoba, par exemple. A Winnipeg il y a des milliers de sans-travail, et voyez ce qu'ils coûtent à l'Etat, en charité, par famille de cinq personnes, par mois:

NOUBRITURE	
Epicerie	\$10.53
Pain	2.10
Viande	3.35
Lait	4.80
\$20.78	
Loyer	
Chauffage, cuisine	16.00
Chauffage, chaudière	2.00
Eau	8.50
Lumière	.90
Eau chaude	1.50
\$29.70	
Total	
\$50.48	

— Et, continua-t-il, à mesure que la crise se prolonge, vous savez que les habits, les ustensiles de cuisine, la lingerie de lit s'usent et sont demandés en plus grande quantité. Et cela inquiète le ministre des travaux publics du Manitoba qui estime qu'il en coûtera une moyenne de \$60.00 par mois par famille de cinq personnes pour les quatre années prochaines. Comme vous le voyez, ça ne coûte pas meilleur marché ailleurs.

Le train continue toujours sa route, et au milieu des conversations, des discussions sur les meilleures méthodes à suivre pour atteindre le succès en défrichant une terre neuve, on arrive à Shawinigan.

Long arrêt, car trois familles forment au total une trentaine de personnes montent sur le train, en route pour aller rejoindre les chefs de familles déjà rendus, et installés dans la nouvelle paroisse de Laferté.

Les chefs de ces trois familles sont partis seuls au mois de septembre dernier, emportant pour toute richesse une somme de \$10 et quelques provisions que leur ont données les autorités municipales de Shawinigan. A la gare de Shawinigan le directeur du groupe a le plaisir d'apprendre aux représentants de l'autorité municipale qu'ils ont fait un bon choix en aidant ces familles; que ce sont des travailleurs qui se sont mis résolument à la besogne. Partis avec dix dollars, en arrivant là-bas, ces gens se sont pris des lots du gouvernement, ils y ont commencé des défrichements, puis quand ils furent sans le sou, ils se sont mis à travailler pour d'autres, économisant leur argent. Bref, à la fin de mars ils avaient de bonnes maisons bâties avec des madriers de trois pouces, de bons planchers, de bonnes fenêtres, de bonnes portes, et comme chacune de ces familles est nombreuse, il leur a fallu nécessairement bâtir assez grandement pour tout ce monde.

Les fenêtres avec les cadres vitrés non compris, leur ont coûté exactement 58 cents chacune, et les portes 70 sous. Voilà ce qu'on peut réussir quand on le veut et qu'on est ingénieux... et qu'on a des outils.

Les trois familles montent dans la voiture "Colonist" et le train repart.

Comme dans toute excursion de ce genre, à peine sont-ils dans le train, que les enfants sentent l'appât des provisions. Les boîtes de provisions sont ouvertes et les enfants s'empiffrent à qui mieux mieux... et il arrive que se trouvent pour les imiter plusieurs enfants de 21 ans et plus.

Un demi-heure plus tard, ces gens sentent des lourdeurs, des maux de coeur, ils s'installent pour dormir mais le sommeil refuse de venir. Heureusement que se trouve là un passager qui a des médicaments, et que bien volontiers il devient le médecin de la maison ambulante. Une heure plus tard tout le monde dort, si ce n'était un bébé d'une dizaine de mois qui souffre d'absence de dents et qui a peut-être trop absorbé de lait. Le médecin improvisé se fait spécialiste de maladie d'enfants, avec le résultat qu'une quinzaine de minutes plus tard le bébé dort, pour se réveiller le matin en souriant.

Deux autres par contre qui ne sourient pas ce sont deux des nouveaux colons.

— Ecoutez, monsieur, ma femme voudra jamais venir habiter un pays aussi lointain. Elle va pleurer toutes les larmes de son corps. Faut que je retourne.

— Alors pourquoi avez-vous demandé avec autant d'insistance pour aller défricher une terre neuve? — Moi, ça me ferait rien, mais c'est ma femme qui ne voudra pas.

— Ce n'est pas ce qu'elle a dit mardi dernier quand elle est venue avec vous au bureau. Plus que vous elle insistait pour partir. Elle voulait être certaine que vous seriez acceptés, disant qu'elle venait d'un pays de colonisation, qu'elle connaissait le défrichement des terres comme vous et qu'elle voulait partir au plus vite, pour ne plus vivre des secours directs.

— Ça ne fait rien, moi je sais qu'elle ne restera pas.

— Moi aussi, ajoute son compagnon. Faut que je retourne. Jamais ma femme voudra vivre aussi loin que cela.

— Alors pourquoi êtes-vous venus demander et avez-vous insisté autant pour partir? La ville de Montréal a payé pour chacun de vous la somme de \$200. Vous prenez la place de centaines de familles qui veulent aller recommencer en neuf sur des terres nouvelles.

— On ne peut pas. Ça ferait mourir nos femmes.

seule ou en mélange avec un peu d'orge et de blé moulu, le changement ne sera pas aussi dur.

— Même avant le sevrage, il est bon de leur donner un peu d'exercice dans un parc bien au soleil où ils trouveront de l'eau fraîche, de la mouture et un peu de lait écrémé bien frais. Dès qu'ils ne vont plus à la mère et pour mieux les partir, il est bon de les soigner très peu à la fois en 4 ou 5 repas par jour.

— Immédiatement après le sevrage et avant de les envoyer dans les enclos ou parcs, il serait bon de les traiter contre les vers avec les capsules Nema. L'ombrière est aussi nécessaire pour prévenir les coups de soleil, surtout pour les cochons blancs. Avec la mouture il est bon de leur fournir de l'herbe s'ils vont dehors, ou du foin de trèfle séché s'ils restent en dedans afin qu'ils y trouvent de la matière minérale.

— On ne peut pas. Ça ferait mourir nos femmes.

Dans ce cas inutile de vous rendre. Nous avons encore plus de 200 milles à faire, il serait préférable pour vous de descendre au premier arrêt et de retourner. Ça vous coûtera moins cher.

— Faudrait que vous payiez mon passage pour retourner. Je suis bien mal pris. Et avec cela, j'ai une maladie de coeur et je ne puis travailler, le docteur me le défend.

— Et vous avez déclaré sur votre application que vous étiez en parfaite santé, — ce que le docteur a constaté, d'ailleurs — que vous connaissiez bien la culture de la terre, que vous aviez déjà défriché des terres nouvelles...

Il est trois heures. Le train arrive au centre de la nouvelle colonie. Des chefs de familles heureux viennent recevoir leurs femmes et les mioches.

On visite les familles nouvellement installées. Partout règne un optimisme prometteur de bons résultats.

Et les chefs des trois familles de Shawinigan de déclarer: C'est le plus heureux jour de notre vie. Nous savons par expérience que nous habitons le meilleur coin de terre de la province, et nous nous invitons à revenir constater les progrès que nous ferons.

Nous ne manquerons pas d'y aller.

J.-E. LAFORCE

Lettre hebdomadaire

(Station expérimentale, Se-Anne de la Pocatière, Qué.)

L'inoculation des légumineuses

Les cultivateurs qui lisent beaucoup n'ignorent pas que les plantes légumineuses telles que luzerne, lentille, trèfle rouge, alsike, blane, d'odeur et les fèves Soya doivent être inoculées pour mieux produire. L'idée de l'inoculation est d'imprégner la graine d'un bon microbe qui a la faculté de nourrir indirectement la plante. Quoiconque peut obtenir cette préparation en s'adressant à la Division de Bactériologie, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, tout en donnant la quantité et la sorte de semence qu'il désire traiter.

La procédure, qui se fait toujours à l'ombre, varie suivant la quantité en main et elle serait la suivante: Pour 60 livres de luzerne (a) faire bouillir durant 2 minutes une chopine de lait écrémé bien sucré de 4 cuillerées à thé de sucre pour ensuite le refroidir lentement dans de l'eau froide. (b) Briser la gélatine contenue dans la bouteille et bien la mélanger avec le lait. (c) Après avoir placé la graine sur une grande toile, humectez-la très uniformément avec le lait. (d) Etendre la graine humide en couche mince et la brasser afin qu'elle sèche mieux avant de la semer. Si le trèfle doit être semé avec du mil, traitez-le avant et mélangez quand il sera bien séché.

Afin de récolter plus de patates

Les planteurs de patates ont déjà songé à obtenir leur semence et plusieurs encore ne se soucient guère qu'elle soit de haute qualité. Nous déplorons les bas rendements obtenus sur les fermes de cette province et il y a sans doute plusieurs causes qui y coopèrent. Il y a bien le sol, le climat, les méthodes culturales et autres soins, mais la qualité de la semence reste primordiale.

En achetant de la semence "certifiée", vous êtes assuré d'obtenir une production convenable, une haute vitalité ainsi que l'exemption des maladies et le type de la variété. Si vous ne pouvez obtenir une telle semence, choisissez au moins des patates sélectionnées puisqu'elles dégènerent très vite.

Avec une bonne semence, un sol labouré à l'automne, disqué et hersé deux fois ce printemps, une dose de 10 tonnes de fumier appliqué à l'automne et de 300 livres d'un mélange d'engrais chimiques 3-8-8 appliqués au printemps, vous obtiendrez, toutes conditions étant égales, un haut rendement et partant un plus bas coût de production.

Le sevrage des porcelets

La période du sevrage est la plus critique de la vie d'un cochon et généralement s'il est bien sévré, il marchera toujours convenablement. Si la truie ne donne qu'une portée par année et si le lait écrémé est rare, il y a avantage à sévrer les porcelets à 10 ou 12 semaines plutôt qu'à huit, surtout si nous ne lui en faisons pas plus que 6 ou 7. Si l'on a contracté l'habitude de leur faire manger soit de l'avoine ronde, soit de l'avoine moulu

seule ou en mélange avec un peu d'orge et de blé moulu, le changement ne sera pas aussi dur.

— Même avant le sevrage, il est bon de leur donner un peu d'exercice dans un parc bien au soleil où ils trouveront de l'eau fraîche, de la mouture et un peu de lait écrémé bien frais. Dès qu'ils ne vont plus à la mère et pour mieux les partir, il est bon de les soigner très peu à la fois en 4 ou 5 repas par jour.

— Immédiatement après le sevrage et avant de les envoyer dans les enclos ou parcs, il serait bon de les traiter contre les vers avec les capsules Nema. L'ombrière est aussi nécessaire pour prévenir les coups de soleil, surtout pour les cochons blancs. Avec la mouture il est bon de leur fournir de l'herbe s'ils vont dehors, ou du foin de trèfle séché s'ils restent en dedans afin qu'ils y trouvent de la matière minérale.

— On ne peut pas. Ça ferait mourir nos femmes.

Dans ce cas inutile de vous rendre. Nous avons encore plus de 200 milles à faire, il serait préférable pour vous de descendre au premier arrêt et de retourner. Ça vous coûtera moins cher.

— Faudrait que vous payiez mon passage pour retourner. Je suis bien mal pris. Et avec cela, j'ai une maladie de coeur et je ne puis travailler, le docteur me le défend.

— Et vous avez déclaré sur votre application que vous étiez en parfaite santé, — ce que le docteur a constaté, d'ailleurs — que vous connaissiez bien la culture de la terre, que vous aviez déjà défriché des terres nouvelles...

Il est trois heures. Le train arrive au centre de la nouvelle colonie. Des chefs de familles heureux viennent recevoir leurs femmes et les mioches.

On visite les familles nouvellement installées. Partout règne un optimisme prometteur de bons résultats.

Et les chefs des trois familles de Shawinigan de déclarer: C'est le plus heureux jour de notre vie. Nous savons par expérience que nous habitons le meilleur coin de terre de la province, et nous nous invitons à revenir constater les progrès que nous ferons.

Nous ne manquerons pas d'y aller.

J.-E. LAFORCE

Culture et récolte 1934

CONDITIONS AU 30 AVRIL 1934

Québec, 9 mai 1934. — La Section de la Statistique agricole présente aujourd'hui son premier rapport de la saison. D'autres rapports sur l'état des cultures et sur les récoltes seront publiés aux dates suivantes: 8 juin, 11 juillet, 10 août, 11 septembre, 11 octobre, 9 novembre, 15 novembre, 13 décembre 1934 et le 24 janvier 1935.

On trouvera ci-dessous: (a) Remarques sur l'état de la végétation et les projets d'ensemencement, pour la province et par région.

(b) Estimation des projets d'ensemencement pour l'année 1934.

(a) — REMARQUES: Sommaire pour la province: La très forte couche de neige que nous avons eue au cours de l'hiver a, en général, fourni une excellente protection pour les plantes. Peu ou pas de dommages par la gelée. Tous les rapports reçus sont marqués au coin de l'optimisme et bien que les étendues labourées l'automne dernier aient été inférieures à la normale, il semble que si la température est quelque peu favorable, les cultivateurs du Québec augmenteront les superficies ensemencées en blé, en orge, en grains mélangés et en pommes de terre.

Bas St-Laurent: Au 30 avril, les travaux de semence n'ont pas encore commencés. On ne rapporte aucun dommage par la gelée. Le bétail est dans des conditions normales. Les projets d'ensemencement accusent une augmentation de 7 pour cent pour le blé, 1 pour cent pour l'avoine, 7 pour cent pour l'orge, 4 pour cent pour les grains mélangés et 6 pour cent pour les pommes de terre.

Québec: Au 30 avril, la neige est entièrement fondue, exception faite pour le nord de Charlevoix. La végétation est commencée; les prairies et les pâturages ont bonne apparence. Les projets d'ensemencement accusent une augmentation pour les cultures suivantes: blé 14 pour cent, avoine 1 pour cent, lin 2 pour cent, pommes de terre 5 pour cent.

Trois-Rivières: La végétation est commencée. Quelques acres de blé sont ensemencées, mais les semences ne sont pas générales. Les pra-

ries et les pâturages ont très bonne apparence. Les projets d'ensemencement accusent une augmentation de 2 pour cent pour l'avoine, 4 pour cent pour l'orge, 3 pour cent pour les grains mélangés et 6 pour cent pour les pommes de terre.

Bois Francs: L'hiver hâtif a empêché les labours d'automne, ce qui aura pour résultat de réduire quelque peu les superficies ensemencées ce printemps. On projette une augmentation de 5 pour cent pour les grains mélangés dans la région et une augmentation de 10 pour cent pour les pommes de terre dans le comté de Mégantic.

Cantons de l'Est: La saison est tardive. On ne rapporte pas de dommage par la gelée. Les projets d'ensemencement accusent une augmentation de 2 pour cent pour le blé, l'avoine et les grains mélangés et 1 pour cent pour les pommes de terre.

Sud-Est de Montréal: La saison est tardive. On ne rapporte aucun dommage par la gelée. Les projets d'ensemencement accusent une augmentation pour le blé de 3 pour cent, l'avoine 2 pour cent, l'orge 14 pour cent et les pommes de terre 4 pour cent.

Le de Montréal et Vallée de l'Outaouais: Saison tardive. Très peu de travaux de semences exécutés à date. Les projets d'ensemencement accusent une augmentation de 1 pour cent pour le blé, l'avoine et les grains mélangés et 5 pour cent pour les pommes de terre. Le fourrage se fait rare et le bétail est en pauvre condition.

Nord de la province: Dans l'Abitibi et le Témiscamingue, la fonte des neiges se fait très lentement et la saison est en retard d'une quinzaine de jours. On estime que 40 pour cent de la superficie à ensementer n'est pas encore labourée. Au Lac St-Jean, on ne rapporte rien d'anormal. Les projets d'ensemencement pour la région accusent une augmentation de 17 pour cent pour le blé, 3 pour cent pour l'avoine et l'orge, 8 pour cent pour les grains mélangés et 5 pour cent pour les pommes de terre. On nous prédit une diminution dans les superficies ensemencées en pommes de terre au Lac St-Jean.

Les Etats-Unis ont été, pendant un certain nombre d'années après la guerre, le plus grand fabricant de laine du monde, mais le Royaume-Uni a repris la première place dernièrement.

Les Etats-Unis ont été, pendant un certain nombre d'années après la guerre, le plus grand fabricant de laine du monde, mais le Royaume-Uni a repris la première place dernièrement.

Payer votre abonnement à son échéance, c'est aider le "Bulletin des Agriculteurs à travailler davantage pour la classe agricole.

SABOURIN & SABOURIN
AVOCATS
R. P. 963
25, rue St-Jacques,
SAINT-JEAN, P.Q.